

# DETECTIVE

LE PLUS GRAND  
HEBDOMADAIRE  
DES FAITS DIVERS

8<sup>e</sup> Année - N<sup>o</sup> 349

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES  
4 Juillet 1935

DIRECTEUR :  
Marius LARIQUE

## MICHEL HENRIOT

## DEVANT SES JUGES



Lire, pages 12, 13 et 14

**LE JOURNAL  
D'UN  
MONSTRE**

Lettres affreuses de Michel  
Henriot et de sa femme



# MALOU L'ENTORCELEUSE

diatement, j'ai compris que c'était d'un de vos amis qu'il parlait.

Nathan, ne connaissant pas votre ami, l'avait nommé ainsi parce qu'il ressemble étrangement à une de nos connaissances, M. Williems. Dès sa première visite au thé, il avait remarqué cette ressemblance et m'en avait parlé. Sachant que votre ami dirigeait le thé, il pensait qu'il était directeur de tout l'hôtel. C'est ainsi que j'ai la preuve qu'il a demandé ce renseignement.

L'époque du procès approche...  
Je rentre à l'instant du Palais, et, quoique je sois abruti, je veux vous répondre par retour du courrier. Depuis le commencement de cette semaine, je me rends journellement au Palais pour prendre connaissance des dossiers. Cela demande une attention constante, car j'épluche chaque ligne. Je quitte la Villa Chagrin à sept heures et demie du matin et j'y rentre dans la soirée. Chaque fois, mes idées sont bouleversées par tout ce que j'ai lu...

Je comparerais dans quinze jours. J'espérais que mon procès passerait plus tôt. Mais enfin cela compensera les peines morales et physiques endurées pendant plus d'un an.

Cette lettre qui commence ainsi est une des plus déséquilibrées que j'aie vues. Après cette première phrase, on peut trouver, dans le même feuillet, des paragraphes aussi extraordinairement dissemblables.

J'ai lu dans mon dossier les conclusions médicales suivantes à mon sujet : « Souffre d'une parésie des membres inférieurs avec tendances syncopales. Elle ne peut marcher. Si la commotion nerveuse, après son accident, avait été un peu plus forte, elle eût été paralysée pour toujours. » Quel est le résultat du match de dimanche et que pensez-vous de la défaite de la France avec l'Angleterre : 5 à 0 ? C'est humiliant !  
Suivent trois pages de commentaires de



*Prise le 24 juin / 35*  
*Mme Germaine*  
*Ma lettre m'a été remise*  
*plus que je ne pourrais m'en*  
*à dire. J'en suis très émue*  
*et surtout je dois à la*  
*vérité que je ne puis et ne*  
*voudrais pas mentir. Ce*  
*serait en effet un grand*  
*scandale et je ne puis que*  
*me réjouir de voir que*  
*vous n'avez pas été*  
*abusé par les journaux.*

ces explications techniques sur la valeur respective des équipes de football continentales.

La lettre finit net sur cette débauche de technique sportive, mais Malou, reprise par un attendrissement probablement nocturne, ajoute en post-scriptum :

Ce soir, j'ai pensé à vous plus que de raison. Quel gâchis !

Et une ligne d'une écriture plus pâle, écrite probablement le lendemain matin :

Je voudrais trouver quelques violettes dans votre prochaine lettre.

L'après côté procédurier, la hantise reprend le dessus.

Il m'est formellement défendu par mes avocats de révéler notre manière de procéder contre Nathan. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne serai pas libre avant deux ans. Ce n'est pas de mon plein gré, mais je préfère être libre d'ici deux ans que de faire encore trois mois de prison. Comprenez-vous ce que je veux dire ? Il y a en Belgique la loi de défense sociale. Je ne veux pas, Jacques, qu'une personne ennemie puisse dire que j'ai subi une peine d'emprisonnement, si petite soit-elle. Je veux que mon casier judiciaire reste net, sans tache et j'y arriverai en faisant le sacrifice de deux années. Vous ne me comprenez peut-être pas mais je ne puis pas vous donner d'explication plus claire, mon procès n'étant pas encore commencé.

*Je voudrais rentrer chez un grand*  
*couturier. On peut arriver à obtenir de 2.000*  
*à 3.500 francs par mois, comme vendeuse.*  
*Mais il faut connaître une langue étrangère.*  
*Je parle l'anglais et l'allemand d'une*  
*manière très rudimentaire. Aussi, cet après-*  
*midi, j'ai demandé à ma grand-mère de*  
*m'apporter des livres de grammaires alle-*  
*mande et anglaise. Comme il s'agit de mon*  
*avenir et surtout de notre bien-être, je trou-*  
*verai certainement le courage nécessaire*  
*pour récapituler tout cela. Il est évident que*  
*ce que je gagnerai sera très peu pour une*  
*vie mondaine. Mais comme mes goûts sont*  
*modestes, ce sera suffisant. Je voudrais tant*  
*être près de vous...*

La malheureuse, à la veille de son procès, se laissait encore leurrer par ses avocats qui, par pitié, lui laissaient espérer qu'ils obtiendraient à son profit l'application de la fameuse loi belge, qu'elle serait déclarée irresponsable, déchargée de l'accusation criminelle avant les Assises et soignée pendant deux ans dans des cliniques spéciales.

Dès ce moment, les lettres deviennent plus décousues. Le style perd cette sorte de solidité et même cette élégance assez remarquable chez une femme d'éducation primaire. Quinze mois de détention et de lutte ont eu raison de ses nerfs. Elle subit la loi de tous ceux, même les plus forts, qui ont subi un long emprisonnement : elle est cassée. Elle l'avoue, d'ailleurs, dans un pauvre petit post-scriptum lamentable :

Ne faites pas attention aux ratures, ni même aux fautes, ma tête est si peu solide, en ce moment.

Chose étonnante : quinze mois après l'arrestation, Malou ne sait pas encore comment la police a été mise sur leur trace. C'est trois jours avant le procès, en lisant son dossier au palais, qu'elle apprend qu'ils ont été livrés par leur plus cher ami.

Mes avocats ont pris connaissance du dossier. Je viens d'apprendre une nouvelle stupéfiante. C'est Jean Ketelle, le fils du général de gendarmerie, qui a dénoncé Nathan. Comme Nathan voulait se tuer, et que ma conscience m'obligeait à l'empêcher par tous les moyens, j'ai mis Jean Ketelle au courant, sous serment de ne jamais rien dire. Je connaissais l'histoire du meurtre depuis quelques jours. C'était notre ami. A mon point de vue, une parole donnée en un serment accompli a une valeur inestimable. Je

*Malou Germaine*  
*Je voudrais tant*  
*être près de vous...*  
*Je voudrais tant*  
*être près de vous...*  
*Je voudrais tant*  
*être près de vous...*

Le lendemain du verdict, Malou écrit de la prison de Forest cette dernière lettre, où elle se raidit contre le désespoir.

n'ai jamais failli jusqu'à présent. Hélas ! tout le monde ne raisonne pas comme moi... Saviez-vous que j'ai empêché Nathan de tuer une des clientes du Carlton ? La vieille femme qui vient tous les jours. Elle occupe la table près de l'entrée du thé. Il avait rendez-vous avec elle avant son départ pour le Midi. Le jeudi 8 mars. Il m'a presque étranglée parce que j'ai voulu le dénoncer.

L'histoire a été vérifiée. La dame en question, Mme K..., existe réellement. Même si Malou n'y est pour rien, elle a échappé de bien peu d'être à la place de Mme Hétel.

C'est la fin. Mais, probablement, sous l'excitation nerveuse de la lutte qu'elle va entreprendre à l'audience, dopée par ses avocats qui, légitimement, s'efforcent de lui donner du courage pour qu'elle supporte dignement les épreuves du jugement, elle croit encore qu'elle peut se sauver, qu'elle peut espérer un acquittement.

L'avant-veille de l'ouverture du procès, elle écrit à Jacques :

J'ai longuement réfléchi à la manière dont j'organiserai ma vie quand je vous reverrai à Paris. Il sera nécessaire que je travaille, car je suppose que ma famille ne m'aidera en aucune sorte et continuera à me méconnaître, vu le scandale.

Je voudrais rentrer chez un grand couturier. On peut arriver à obtenir de 2.000 à 3.500 francs par mois, comme vendeuse. Mais il faut connaître une langue étrangère. Je parle l'anglais et l'allemand d'une manière très rudimentaire. Aussi, cet après-midi, j'ai demandé à ma grand-mère de m'apporter des livres de grammaires allemande et anglaise. Comme il s'agit de mon avenir et surtout de notre bien-être, je trouverai certainement le courage nécessaire pour récapituler tout cela. Il est évident que ce que je gagnerai sera très peu pour une vie mondaine. Mais comme mes goûts sont modestes, ce sera suffisant. Je voudrais tant être près de vous...

Elle s'exalte, elle se voit déjà victorieuse, libre. Féminine jusqu'au bout, elle commence à penser à l'aide sentimentale qu'elle va apporter d'ici quelques jours, quelques heures, à son ami...

Quinze ans de travaux forcés !  
Le 24 juin, le lendemain du verdict, elle écrit.

Son écriture est redevenue sûre, l'exaltation l'a quittée. Elle se raidit contre le désespoir.

Vous me dites que vous m'aimez toujours. A quoi bon ? Le verdict est prononcé, ce verdict injuste, incompréhensible. La partie civile, représentant les sœurs de Mme Hétel, ne réclame pas de dommages-intérêts vis-à-vis de moi, car elle me considère innocente du crime. Si aucune grâce n'intervient en ma faveur, considérez-moi comme morte. Croyez-moi, si vous m'aimez un peu... Je ne crois pas que nous nous reverrons. J'ai décidé de ne plus jamais vous écrire. Dans mon esprit, il ne pouvait être question d'une peine pour ce crime dont, je vous le jure, je suis totalement innocente. Mais le fait est là. Je suis condamnée comme étant une criminelle, et si je n'obtiens pas ce que nous tentons, je ne vous reverrai jamais, Jacques chéri. J'en suis affreusement triste. Gardez-moi dans votre cœur. Pensez que si je me suis rendue coupable inconsciemment de petits détails, je suis innocente pour les grandes lignes. Je ne suis pas une criminelle. Je vous aime de toute mon âme.

Ainsi Malou Gérin, outre la réclusion officielle, s'enferme volontairement dans la pire solitude du cœur. Aura-t-elle le courage, pendant quinze ans, de se taire, de chercher dans le silence absolu, l'oubli.

M. LECOQ.

La suite de  
APRES LE BAGNE  
le grand reportage de Alain LAUBREAUX  
est ajournée au prochain numéro.

**Horoscope Gratuit**  
**Vous ne devez plus ignorer**  
**VOTRE DESTINÉE**

Le célèbre professeur KEVODJAH, le grand astrologue hindou, affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en connaissant son avenir.

Seul initié aux rites séculaires orientaux et fidèle à la tradition de ses ancêtres, il offre de mettre sa science au service de l'humanité. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous guidera pour réaliser vos desirs et réussir dans vos entreprises (affaires, mariage, spéculations héritages).

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi. Si vous voulez profiter de cette offre gratuite envoyez-lui de suite vos Nom, adresse, date de naissance, et vous recevrez sous pli discret une étude de votre destinée dont vous serez émerveillé. (Joindre 2 fr. pour frais d'écriture.)

Professeur KEVODJAH, service V.A.H., 80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

**C.-L. VIGNON**

**LA NOUVELLE INITIATION SEXUELLE**

Le préjugé sexuel. L'acte sexuel. La volupté, source d'intelligence. Le sexe, moyen de domination. Le culte de l'amour physique. L'onanisme. Les perversions sexuelles. L'avortement. Maladies et moyens de préservation. La liberté sexuelle. Initiation sexuelle des enfants. Ce qu'on doit savoir avant et après son mariage. 350 pages format 14x23, couverture illustrée, planches nombreuses. 22 fr. franco à la Librairie « Sapiens », 4, impasse Sainte-Léonie, Paris (14<sup>e</sup>).

**DE JOLIS SEINS**



Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut revitaliser les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seuls les TRAITEMENTS DOUBLES SYBO donnent rapidement une belle poitrine. Préparés par un pharmacien, ils sont excellents pour la santé. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement par les Lab. T. SYBO, 34, r. Saint-Lazare, Paris (joindre timb.).

**DETATOUÉZ-VOUS VOUS MÊME**  
 RAPIDEMENT - SANS DOULEUR avec le DÉTATOUEUR VARVIL. Méthode scientifique ne laissant aucune cicatrice. Envoi discret contre remboursement: 100 fr. Résultat garanti. Renseignements gratuits: Docteur GAUCHON, Pharmacien, 201, Faubg. Saint-Denis, PARIS-X<sup>e</sup>

**MALADIES URINAIRES et des FEMMES**

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17<sup>e</sup>

**la Timidité**  
 EST VAINQUE EN QUELQUES JOURS

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé à pli fermé, outre 1 fr. en timbres. Ecrire au Dr. V.D. Fondation RENOVA, 12, rue de Crimée, Paris.

**POUR TOUS**

**L'usure, fléau social**

**M** PIERRE LAVAL a reçu la semaine dernière le bureau de la Ligue contre l'usure qui lui était présenté par M. André Fribourg. Cette ligue a pour but de ramener à une limite normale le taux de l'intérêt fixé dans les conventions particulières. A une limite morale, aussi. Car l'immoralité est grande de ces usuriers qui trafiquent de la misère, en prenant le masque d'une aide généreuse.

Attirés par la réclame alléchante des prêts offrant toutes garanties, les malheureux sont drainés dans de louches officines; ils signent des pièces qu'ils ne comprennent même pas, acceptent des engagements draconiens, consentent des intérêts qui consommeront leur ruine.

Par les temps difficiles que nous vivons, il ne saurait y avoir trop de protection pour les uns, trop de rigueur pour les autres.

Les autres, ces corbeaux qui tendent un maigre secours immédiat, en même temps qu'ils achèvent de dépouiller leur dupe. Et c'est cela qui nous indigne: cette extraordinaire floraison de trafiquants du malheur, trouvant dans l'exploitation des faibles une source nouvelle de profits.

Les usuriers, jadis, encourraient les risques de la prison ou d'une forte amende. Il y a vingt ans, fut abrogée la loi qui les traquait. Il faut rétablir les peines, mieux, les aggraver.

Nous recevons, chaque jour, les douloureuses confidences des victimes, clients éphémères de ces cabinets véreux qui vivent de l'usure on

de l'escroquerie au cautionnement, ils s'adressent à nous, quand hélas! il est trop tard.

Notre protestation tend à sauver ceux qui n'ont pas été encore pris. Nous réclamons un contrôle vigilant du Parquet sur ces entreprises dont la seule raison d'être est de dévorer les faibles.

Pour les escrocs au cautionnement, notre campagne commence à produire d'utiles résultats: au tribunal de la Seine notamment — Paris étant aussi la capitale des « faisans » — une jurisprudence se crée; les sanctions sont appliquées, dures et immédiates.

Coup sur coup, la semaine dernière, trois escrocs de cet acabit ont été arrêtés en pleine audience. Satisfaction morale sans doute, mais non négligeable.

Nous ne serons satisfaits que lorsque les usuriers subiront un sort pareil.

Ils sont sans excuse, leur malhonnêteté est une forme d'action continue, leur préméditation certaine.

Contre ce fléau des années de crise, il faut employer des méthodes d'hygiène suffisamment énergiques pour arriver à sa complète extermination.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

185

Regardez cet homme est-il content

La fortune lui sourit grâce à... LA FLEUR IRRADIANTE

L'AMOUR et la CHANCE vous seront acquis. **GRATUITEMENT** par la possession de la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE

Envoyée à l'essai pendant 15 JOURS sans engagement de votre part.

≡ Cette fleur éternelle au parfum magique lumineuse dans la nuit, sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAMIR et les immuables principes astrologiques des MAGES D'ORIENT

≡ La Science même sincline devant sa puissance. Des PREUVES SCIENTIFIQUES et des ATTESTATIONS PAR MILLIERS nous parviennent même des gagnants de la LOTERIE NATIONALE et sont à votre disposition.

≡ Incrédule aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit.

≡ Choisissez la fleur que vous désirez rose ou œillet blanc. Sûr de son pouvoir je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai.

≡ Pour toute demande je joindrai à l'envoi, votre horoscope, les chiffres qui vous sont favorables et votre portrait graphologique GRATUITS.

Indiquez vos prénoms, date de naissance (heure et lieu si possible) écrivez vous même et joignez 3 francs en timbres si vous le désirez pour frais divers d'envoi discret (délai de préparation 10-15 jours)

Prof. T. AOUR - 30, rue Franklin - LYON  
 Lui seul vient vraiment d'Orient

BIENTOT VOUS LIREZ DANS **DÉTECTIVE** QU'ÊTES-VOUS DEVENUS ?

PATHÉTIQUE ENQUÊTE SUR UN GRAND DRAME HUMAIN

Les anciens condamnés, maintenant reclassés, peuvent nous écrire sans crainte en notant l'essentiel de leur calvaire et la peine qu'ils ont eue pour reprendre leur place dans la société. Leurs noms demeureront strictement secrets.

La tâche de M<sup>e</sup> Besse et de M<sup>e</sup> J.-J. Grumbach, les dévoués défenseurs de Martin (en bas) sera difficile.

**LET**

N'a pas oublié qu'au mois de mars dernier, le quinze, au lever du jour, le cadavre du malheureux chauffeur de taxi Henri Azario était découvert en bordure d'une route déserte reliant Vémars à Moussy-le-Neuf, au nord de la région parisienne. Le corps était perforé de quatre orifices sanglants, dont deux à la nuque, un dans le dos; le dernier, au cœur. La victime avait donc été attaquée par un agresseur situé derrière elle; puis « achevée » face à face. Un complice devait se trouver près du volant pour supplier au chauffeur, au moment de l'assassinat. De plus, le cadavre avait été dévalisé.

En présence de ces constatations, les témoins de la première heure furent unanimes à attribuer le crime à un mobile crapuleux et prémédité.

A deux kilomètres du lieu de la trouvaille macabre, en plein village de Moussy, la voiture de la victime était abandonnée: taxi rouge, maculé de sang sur la portière proche du volant et sur les parois du compartiment réservé aux voyageurs. Donc, après l'agression, la victime avait été jetée à l'arrière du véhicule. Il avait certainement fallu deux hommes pour effectuer ce

Une perquisition à la ferme des Compère fit découvrir un mouchoir plein de sang.

**Vente directe du fabricant aux particuliers** — franco de douane

Fr. 40 - Fr. 37 - Fr. 60

affranchir lettres 1,50 cartes post. 0,90

100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements. Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

**AUX FUMEURS**

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remède WOODS, 10, Archer Street (218 TAE), Londres W1

# COMÉDIES HUMAINES

## QUAND IL Y EN A POUR DEUX...

*Nuits tièdes de Venise... fantômes errants des amants célèbres...*

**L**e huit-clos sera sans doute ordonné pour l'affaire Braitheaux contre Braitheaux.

Les deux époux réclament chacun le divorce à son profit et se retournent l'un à l'autre le même fait interprété par chaque partie comme une « injure grave » de la partie adverse.

Le tribunal ne pourrait apprécier sur pièces des arguments d'ordre sentimental et physiologique trop nuancés pour être transcrits par la plume d'un clerc, sur du papier d'huissier.

Le talent, le tact et l'esprit de M<sup>me</sup> Mirtill et Penot seront donc nécessaires à l'intelligence comme à la décence du récit. Ils n'eussent pas moins été utiles au modeste chroniqueur judiciaire qui entend de vous exposer ici même un subtil conflit spirituel et sensuel.

☉ ☉ ☉

Henri Braitheaux, fils et petit-fils d'officiers ministériels chargé à vingt-huit ans d'une fonction grave et rémunératrice, appartient à cette catégorie de personnages nés sérieux et honorables.

Non moins honorables et sérieuses l'origine et l'éducation d'Yvonne-Marie Geay, laquelle lui fut proposée en mariage, après entente interfamiliale.

Henri connaissait du monde ce qui convient à un jeune homme de son rang. Yvonne-Marie avait été élevée selon des principes sévères et périclément n'apercevant la vie qu'à travers un écran bleu. Nantie d'un chaperon sec et britannique, Miss Tillet, elle avait néanmoins l'autorisation de prendre pour compagne sa pauvre et noble cousine Claude de Valay.

Les deux jeunes filles s'aimaient comme des sœurs. Claude, promise au célibat malgré sa grâce juvénile, ne ressentait de pitié ni jalousie des fiançailles de son amie. Même elle la félicita et l'encouragea sans réserves, Henri lui paraissant, dans la jeunesse turbulente d'aujourd'hui, une heureuse exception qui offrait toutes garanties de bonheur digne.

De son côté, le fiancé n'éprouva que sympathie pour sa future cousine. Il lui donna l'assurance que la future Mme Braitheaux n'oublierait pas les amitiés de Mlle Geay.

Pourtant, après le lunch, comme les mariés, valises bouclées, allaient prendre l'express du Simplon vers Venise, il y eut quelques larmes. Yvonne-Marie proposa :

— Pourquoi n'emmenons-nous pas Claude avec nous ? Elle ne nous sera pas à charge. Quand il y en a pour deux, il y en a pour trois.

Celle-ci protesta, refusa énergiquement... et finit par accepter.

La suite de l'histoire a pour cadre un petit appartement de l'hôtel Grunwald avec double vue sur le Piccolo Canal et le



Canal Grande. On avait dressé une couchette pour Mlle Claude dans le petit salon, mais celle-ci vint en vêtements de nuit embrasser sa sœur dans le grand lit... Elle la serra tendrement et s'étendit — pour un instant — à côté d'elle.

Est-ce par ingénuité, comme il est prétendu dans les conclusions, qu'Yvonne-Marie ordonna :

— Embrassez-vous ! Et qu'elle ajouta :

— Il n'y a aucune raison pour que le mariage nous sépare !

Toujours est-il que, toute gravité cessante, Henri fut virilement ému, et ne se recusa point devant ce supplément insolite de devoir conjugal.

Quand il y en a pour deux...

Nuit tiède de Venise... clapotis de l'eau brisée par les gondoles, fantômes errants des amants célèbres et de Casanova !...

Ce fut au petit matin que M. Henri Braitheaux, réintégra l'âme et l'esprit de son vrai personnage et fut effrayé, indigné de ses égarements.

Il avait succombé par surprise... Mais il se jugeait et se méprisait soudain. Il jugeait et méprisait aussi, plus sévèrement encore, la femme pervertie à laquelle il se trouvait uni, quand il avait cru épouser une vierge innocente et prude.

— Soit, convient-il, j'ai commis une faute dans un moment de trouble bien excusable. Mais cette personne aux mœurs dépravées ne peut être la compagne d'un homme honorable, ni surtout la mère de ses enfants.

— J'étais la plus chaste des jeunes filles, riposte l'autre, sans défense devant vous, vous avez abusé de mon ignorance et de l'ignorance de ma cousine.

Telles sont les deux thèses en présence. Le tribunal appréciera.

MAÎTRE D'AVRANCHES.

# PARTOUT

## Chanteclair

### ne s'est pas enrroué

Nous recevons une lettre de Mme Euphrasie Lagarrigue, directrice de *Chanteclair* à Castelnau-dary, 27, rue des Jardins, qui nous demande de rectifier une information parue dans le numéro de *Détective* du 23 mai.

Mme Euphrasie Lagarrigue tient à préciser qu'elle a le même nombre de pensionnaires qu'à « la belle époque », et que ces dames, ni plus alanguies, ni plus déçues qu'autrefois, acceptent au contraire, conformément à une tradition issue de la plus haute antiquité, leur sort avec philosophie.

Par ailleurs, Mme Euphrasie tout en reconnaissant que ses ressources ont un peu diminué, estime qu'elle n'est pas seule à subir la crise et que c'est là un phénomène mondial.

En outre, la directrice de *Chanteclair* dément s'être rendue chez le maire pour lui demander une autorisation quelconque.

Nous donnons acte bien volontiers à Mme Euphrasie Lagarrigue de ses rectifications.

☉ ☉ ☉

## Ton corps est à toi

Un médecin japonais, le D<sup>r</sup> Ogino, vient de faire une découverte que les praticiens du monde entier n'hésitent pas à qualifier

de sensationnelle. A la suite de longues et patientes études, il est parvenu à établir qu'il y avait, chaque mois, chez toutes les femmes, une période fixe de onze jours de stérilité absolue.

De tout temps, et cela apparaît dans les livres sacrés anciens, on a su qu'il y avait des époques au cours desquelles les femmes ne sont point aptes à la conception. Mais on n'avait jamais pu les déterminer, ce qui rendait, en somme, cette connaissance exactement semblable à l'ignorance. Le mérite du D<sup>r</sup> Ogino est d'être parvenu à en établir scientifiquement le moment et la durée.

On voit le bouleversement qu'un tel événement est capable d'introduire dans les mœurs. A ne le considérer qu'au point de vue social, il semble que cela doive marquer la fin des pratiques d'avortement, si dangereuses pour la santé de celles qui s'y adonnent, et même pour leur vie. Le vieux problème, si longtemps controversé de la « liberté de la conception », apparaît, de ce fait, aujourd'hui résolu.

Les méthodes d'Ogino, qui rejoignent les découvertes de Knaus, ainsi que leur application dans la vie familiale et sociale ont été magistralement exposées par le D<sup>r</sup> Marchal et O.-J. de Méro dans un ouvrage qui vient de paraître à la Librairie Médicis (86, rue de Paris à Lille) sous le titre : *La liberté de la conception*. On y remarque un souci de décence et de moralité, — une belle préface de Mme Marcelle Auclair en donnait déjà la sûre garantie — qui font de ce livre, uniquement soucieux de servir la triple cause, souvent confondue, de l'amour humain, de la famille et de l'amour maternel, l'indispensable *vade mecum* de la femme moderne.

## DÉTECTIVE

fait suivre cette année le Tour de France cycliste par ses collaborateurs

Marcel CARRIÈRE

et

Lucien CLÉMENT

montés sur moto-

cycle 500 cmc

GNOME et RHONE



## DÉTECTIVE

donnera à ses lecteurs, avec un reportage photographique unique, les à-côtés pittoresques ou dramatiques du TOUR

# TAXI ROUGE

transport. Il fallait aussi, vraisemblablement, qu'ils fussent loin de chez eux, qu'ils ne fussent ni de *Vémars* ni de *Moussy-le-Neuf*, pour s'emparer du taxi, après s'être débarrassés du cadavre. Au reste, la suite, le taxi avait été abandonné à l'entrée d'un mauvais chemin creux, étroit et caillouteux, dont il est difficile de se dégager. Trompés par l'obscurité, les criminels s'étaient fourvoyés. C'est encore une constatation inclinant à supposer que ces *fugitifs* n'étaient pas du pays...

Mais hormis ces vagues éléments d'enquête, un mystère absolu entourait la mort d'Azario. Si ce n'est un habitant de Vémars qui, vers une heure trente, avait entendu, de loin, des coups de revolver, le drame nocturne s'était déroulé sans témoins.

Toutefois, vers la fin de la soirée du 15 mars, alors que gendarmerie, police mobile, Parquet de Meaux et presse parisienne s'affairaient encore sur les lieux du crime, le bruit se répandit dans le village de Moussy qu'on avait vu un habitant de l'endroit portant des taches de sang sur ses vêtements. Il s'agissait d'un jeune homme issu d'une honorable famille : Albert Compère. Une perquisition eut lieu chez les parents de l'adolescent, riches fermiers habitant une terre voisine du village. On découvrit alors un mouchoir qui, lui aussi, était maculé de caillots et qui appartenait au frère aîné d'Albert Compère.

Il n'en fallut pas plus pour que l'idée de la culpabilité des deux frères germât dans les esprits rocambolesques. D'autant que, nouvellement installés dans la région, et riches par surcroît, les Compère sont à la fois « visés » par la xénophobie de clocher et par la jalousie de bon nombre de leurs voisins.

Mais Arthur Compère prouva — et les experts après lui — que le sang tachant ses vêtements provenait des soins qu'il avait donnés à un chien blessé. Son frère apporta les témoignages attestant qu'il saignait fréquemment du nez.

Ainsi, l'enquête retombait à « zéro ».

Mais, une semaine plus tard, le 22 mars, coup de théâtre !

Un ouvrier agricole, nommé Couvreur, sujet belge (condamné pour outrage aux

gendarmes et frappé d'un mandat d'expulsion encore non exécuté) déclara que, impressionné par la lecture des journaux, il s'était ressouvenu d'avoir été dépassé, vers une heure trente, dans la nuit du 14 au 15 mars, entre Villeron et Vémars, par un taxi rouge qui faillit l'écraser. Un passager avait crié :

— Tu ne peux pas te ranger à droite ?

Le témoin affirme avoir reconnu la voix d'Albert Compère. Toutefois, il avoue avoir « un peu bu » ce soir-là et il précise qu'il n'a pas entendu les coups de revolver tirés dans le silence nocturne, à trois cents mètres du point de rencontre — point déterminé par le témoignage de l'habitant de Vémars qui, lui, bien que beaucoup plus éloigné, a parfaitement perçu le bruit de trois détonations.

La déclaration de Couvreur valut au jeune Compère de comparaître immédiatement devant les enquêteurs. Après dix-huit heures d'interrogatoire, il finit par signer une déclaration d'après laquelle il reconnaissait avoir participé au crime, à titre de témoin involontaire. Et il accusait un villageois de Moussy-le-Neuf, Alfred Martin, jusqu'alors tenu pour un excellent ouvrier journalier, d'avoir tué Azario.

Martin, après avoir pris rendez-vous avec Compère et Couvreur pour une partie de braconnage nocturne, se serait rendu à Paris. Revenu dans le taxi d'Azario, jusqu'au lieu où il devait retrouver ses compagnons de chasse, le voyageur aurait trouvé trop élevée la somme de cent francs réclamée par le chauffeur. De la discussion serait issu le meurtre.

A la suite de cette déclaration, Albert Compère fut emprisonné. Martin également. Mais Couvreur, *Deux ex machina* de cette intrigue bizarre, qui jusqu'ici ne s'était pas soucie d'exécuter le mandat d'expulsion dont il était frappé, regagna docilement la Belgique...

Martin fut à son tour interrogé. Il nia. On perquisitionna à son domicile. Aucun vêtement maculé de sang ne fut découvert. Un témoin, M. Ferté, certifia l'avoir vu à Moussy dans l'après-midi du 14 mars, jour où, d'après la déclaration d'Albert Compère, le villageois se serait rendu à Paris. D'autres témoins, nombreux, affirmèrent qu'à la

date du crime. Martin souffrait depuis plusieurs jours d'une otite suppurée. D'ailleurs il était opéré le 16 mars à l'hôpital des Enfants-Malades. Mais, malgré tous ces éléments favorables à sa cause, Martin fut inculpé du meurtre d'Azario.

Depuis, Compère s'est entièrement rétracté. Il attribue à la lassitude du long interrogatoire son consentement à signer le premier procès-verbal de procédure. Il affirme aujourd'hui qu'il ignore tout du crime, qu'il ne sait pas pourquoi il a dénoncé Martin. Mais les enquêteurs demeurent sur leurs positions.

Désormais, le sort de Compère et de Martin sont entre les mains de leurs avocats. Le premier, simple témoin du drame aux yeux des jurés, obtiendra vraisemblablement, par l'intermédiaire de M<sup>re</sup> Jean-Charles Legrand, l'indulgence de la Cour.

Mais la tâche difficile sera de défendre Martin, principal inculpé. L'accusation qui pèse sur lui est lourde. Les avocats de Martin l'éminent M<sup>re</sup> Besse et son collaborateur M<sup>re</sup> Jean-Jacques Grumbach, jeune espoir du barreau, sauront pourtant, par leur talent, émouvoir les juges en faveur de leur client.

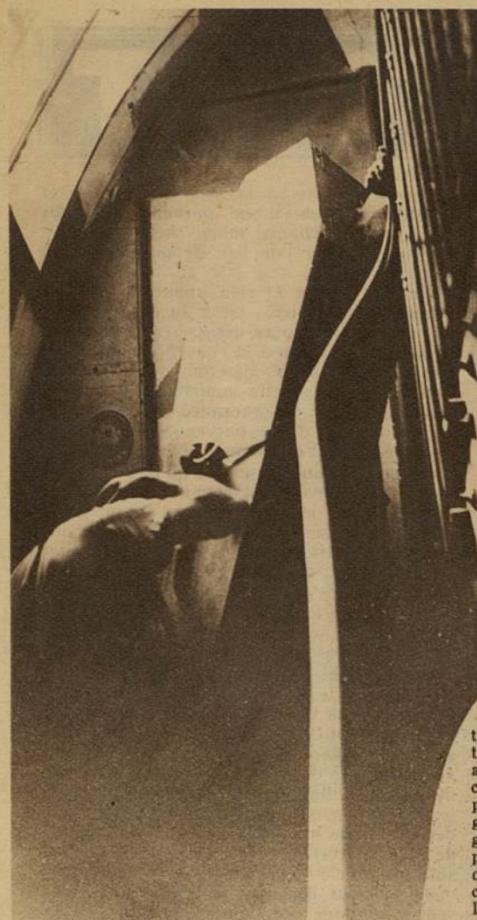
Noël PRICOT.

La voiture du chauffeur Azario fut trouvée, abandonnée, en plein Moussy.



C'est le témoignage de Couvreur (ci-contre) qui valut à Compère d'être entendu par tous les enquêteurs.

# La fin de Sattam



**Après la constatation du crime, le corps de Pierre Frédéric Lainé, mis en cercueil, est descendu...**

**P**ERSONNE ne s'y trompait, bien sûr ! Quand le vieillard ramenait avec lui, dans son taudis, quelque jeune inconnu aux yeux fardés, il avait soin, en montant les étages, de crier aussi haut que le lui permettait sa pauvre voix cassée :

— Quelle chance ! J'ai enfin déniché un « commis sérieux ».

La concierge et ceux des locataires à qui il s'adressait, ébauchaient un sourire plein de pitié.

— Tant mieux, père « la Bricole », tâche au moins de faire bon ménage !

Mais, depuis les huit années qu'il habitait là, le septuagénaire avait successivement installé chez lui tant de « commis sérieux », que ses voisins et sa concierge ne conservaient plus aucun doute sur le genre des relations qu'il pouvait entretenir avec tous ces petits jeunes gens aux allures efféminées.

Pierre-Frédéric Lainé, fils de solides paysans francs-comtois, était venu très jeune à Paris. Vicieux, paresseux, querelleur, il s'était taillé, à coups de couteau le plus souvent, une place avantageuse parmi les mauvais garçons qui, au début de ce siècle déjà, tenaient le pavé et les bars entre les Halles et la Porte Saint-Martin. Fort comme un lion, la lame toujours prête, le « Grand Frédéric », comme on l'appelait alors, s'était assuré les gains des plus jolies « filles » du Sébasto. Ne se vantait-il pas, à tout propos, d'avoir été l'ami de Liabeuf et l'amant de « Casque d'Or » ?... Assagi par l'âge, il était devenu, après-guerre, un placeur en vogue auprès des grands « tôleurs » de province. Et, brusquement, en 1924, parce qu'il avait reçu, en pleine rue, sans pouvoir répondre, une sévère correction d'un rival jaloux et décidé, tout son crédit était tombé. Il avait dû abandonner le « milieu ».

Caïd déchu, il avait abandonné un confortable hôtel des boulevards, pour une bâtisse lépreuse, à la façade ornée de sculptures grimaçantes, masure si lézardée, si représentative de l'ancien Paris que ses croisées gothiques sont devenues un monument d'histoire. Lorsqu'il s'installa sous ces combles moyennés, Frédéric Lainé avait cinquante-neuf ans. Usé par les nuits passées à boire et à jouer autour des bars, c'était déjà un vieil homme, encore vert, certes, mais un bonhomme courbé, aigri, sans volonté.

— Je suis brocanteur ! s'empressa-t-il de dire à la concierge et aux quelques quarante locataires de l'immeuble.

On le crut. Pour effacer ses traits accentués et son mauvais rictus, pour dissimuler son regard torve, tics familiers à son ancien milieu, il laissa pousser ses moustaches et porta des lunettes. Il prit un air bonasse et ne sortit plus que chargé d'une besace bourrée de pacotilles : montres, lacets, bijoux en toc. Il tenait du colporteur d'autrefois et du camelot. Les gavroches du quartier complétaient l'illusion en le surnommant : le père « la Bricole ».

Des mois passèrent. Avec la soixantaine, les

tempes devenues blanches, Frédéric Lainé ne trouva plus, même parmi les « filles » qu'il avait, peu d'années auparavant, tenues sous sa coupe, des compagnes assez désintéressées pour partager son grabat pisseux. Il avait de l'argent et il en gagnait encore, mais il lui répugnait d'acheter, à son tour, les caresses d'une prostituée. C'est alors qu'il sombra dans la pire débauche. Il y avait trente ans qu'il raillait ces adolescents aux hanches provocantes, aux lèvres peintes, aux yeux faits, mais aux vêtements douteux, qui suivent sur les trottoirs, du Châtelet, à la gare de l'Est, la promenade vénale des « filles », en quête des mêmes clients et des mêmes aventures. Il les retrouvait, au matin, sans moquerie cette fois, dévoré par une fièvre sénile, dans les estaminets des Halles ou à la fermeture des grandes brasseries des boulevards. Il s'enhardit à leur offrir à boire, à subir leurs minauderies de femmes, il se grisa de leurs parfums violents. Et, par une aube tiède, il offrit à l'un d'eux, un mitron en rupture de fournil, l'hospitalité de sa chambrette pouilleuse. L'autre accepta. La concierge du père « la Bricole », s'étonna de voir le vieux brocanteur rentrer accompagné d'un jeune voyou fardé et dont le cou était serré dans un châle de soie.

— C'est mon fils adoptif ! répondit le père Lainé.

Les voisins de palier, sous le toit, s'indignèrent. Son fils, ce pâle éphèbe ? Les minces cloisons de la mansarde trahirent les plus intimes secrets. Mais les paisibles locataires de l'immeuble aux fenêtres ogivales, n'étaient pas au bout de leur surprise. Deux semaines plus tard, le père « la Bricole » partageait son unique paillasse avec un nouvel adolescent, plus pomponné, à la voix plus fluette encore que le premier. Le brocanteur confus, expliqua timidement :

— Celui-là, c'est mon « commis » ! J'ai besoin d'un aide pour mes affaires !

En fait, le « commis » restait tranquillement couché dans la chambre, tandis que le père « la Bricole » courait la ville. Et, il ne rentrait plus que les mains encombrées de victuailles, de pâtisseries et de vins fins.

— Ça finira mal pour vous !... Ces petits jeunes gens n'en veulent qu'à votre argent.

L'ancien souteneur répondait en repliant ses bras musclés :

— Je leur donne ce qu'il me plaît... Et autant de temps que ça me plaît !

Le second ami du père « la Bricole », fut un beau soir, en effet, mis un peu rudement à la porte de la petite chambre. Le vieux dépravé retourna dans les bars, autour des Halles ; le lendemain, il amenait chez lui un troisième « commis », un apprenti couvreur, frère comme une fillette. Un quatrième, puis un cinquième lui succédèrent. Les voisins du satanique brocanteur en avaient pris leur parti. Les bryants ébats du couple les dérangeaient à peine. Ils ne s'indignaient plus. En sept années, près d'une centaine de jeunes invertis, pour quelques cadeaux, acceptèrent ainsi d'assouvir la fureur lubrique du vieillard. Celui-ci, confiant dans la solidité de ses poings, savait mettre un terme à ses passagères et immondes liaisons. Tous les moins environ, quand le père « la Bricole » annonçait de sa voix éraillée, l'arrivée de son « nouveau commis », ceux qui ne craignaient pas d'adresser la parole au diabolique bonhomme, lui souhaitaient « bonne chance ». Cependant, chacun pensait, avec un frisson d'angoisse, que cela se terminerait fatalement dans le sang. Comme pour Scouff, comme pour Oscar Dufrenne, comme pour Lijour !

A la fin de mai dernier, un adolescent évincé et rejeté à la rue par le père « la Bricole » fit un beau tapage dans l'antique immeuble.

— J'aurai ta peau, vieux s... ! hurlait-il en descendant, ses hardes sous le bras, l'escalier verrouillé.

Le surlendemain, un autre garçon, d'une vingtaine d'années, aux habits élimés, cueilli sans doute dans un bouge de la rue Saint-Denis, acceptait de partager la chambrette exigüe et empuantiée du brocanteur, aux murs tapissés d'innombrables photos : toutes les conquêtes anonymes du paillard bonhomme... Le nouvel élu devait particulièrement plaire au septuagénaire ; leur liaison dura près d'un mois. Mais, le dimanche 23, le père « la Bricole » sortit de bon matin et ne rentra pas de tout le jour. En attendant l'ami, oublié dans le taudis, aller et venir nerveusement, les voisins comprirent que les choses avaient dû se gâter et que le brocanteur, avant d'expulser son actuel compagnon, lui cherchait déjà un successeur. De fait, le père Lainé fut aperçu cet après-midi là, attablé à la terrasse d'un café du Sébasto avec un jeune homme aux cils peints.

Il n'en rentra pas moins vers 20 heures, des sucreries et des canettes de bière, dans les mains. Est-ce alors, au cours du repas, qu'il notifia à son ami sa décision — sans appel — de rompre une liaison déjà trop ancienne à son gré ? Toujours est-il qu'aucune discussion bruyante n'éclata entre les deux hommes. Le vieillard se dévêtit même entièrement — on devait le retrouver nu — et une voisine d'étage, Mme Sephon — perçut nettement, vers 22 heures, les gémissements habituels du père « la Bricole », bientôt suivis d'un râle et de coups sourds.

A 22 h. 30, ce même soir, la concierge de l'immeuble, qui prenait le frais devant sa loge, vit sortir le compagnon de débauche du brocanteur. Le jeune homme, tête nue, avait revêtu le complet marron que le vieillard s'était fait confectionner la semaine précédente.

— Je vais à la Gaité ! déclara-t-il à la brave dame sans qu'elle l'interrogeât.

Il ne devait plus revenir. Le mardi, devant l'inquiétant silence qui planait dans la chambre, soigneusement close du vieux dépravé le commissaire du quartier alerté, enfonça la porte. L'horrible spectacle était bien, hélas ! tel qu'on l'avait pressenti. Entre sa paillasse éventrée et l'unique armoire retournée de fond en comble, gisait le cadavre raidi, nu et sanglant du père « la Broquille ». La sauvage scène du meurtre pouvait aisément se reconstituer : étranglé par derrière, à l'aide d'une ceinture, et jeté à terre, le brocanteur avait alors été saigné à blanc par une énorme entaille effectuée, à l'aide d'un couteau à découper, de gauche à droite de la gorge. La tête était presque détachée du cou. L'assassin s'était ensuite acharné sur sa victime à coups de bouteille — une des cannettes de bière — mutilant le corps en plus de trente endroits. Enfin, quand il eut achevé la fouille de l'armoire et de la paillasse — où se trouvaient peut-être, au plus, une dizaine de milliers de francs — l'adolescent avait délicatement déposé, sur la poitrine velue du mort, la photographie de son prédécesseur — le jeune homme aux men-

**Entouré de journalistes, M. Guillaume (ci-dessous) commissaire divisionnaire, examine la maison du crime (ci-contre).**



...puis, placé dans un fourgon pour être transporté à la morgue aux fins d'autopsie.

ces — avec ces mots tracés dessus en lettres de sang :

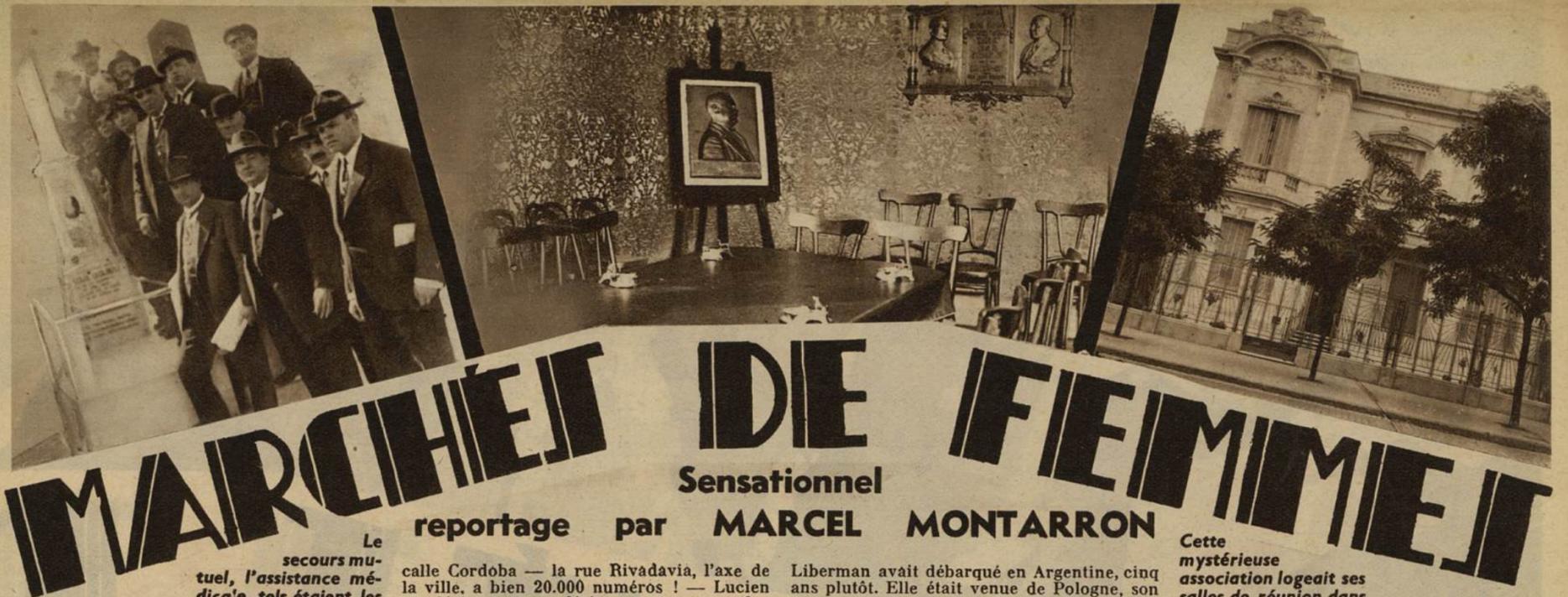
« J'OFFRE UNE PRIME A QUI ME TROUVERA... C'EST MOI ! »

Forfanterie odieuse et stupide. Grâce à cette écriture malhabile, les policiers avaient en main une arme de plus pour identifier, arrêter et confondre le trop beau garçon qui a égorgé, au cours de la plus crapuleuse orgie, l'ancien amant de « Casque d'Or ».

Luc DORNAIN.

Reportage photographique « DÉTECTIVE »  
JEAN-GABRIEL SERUZIER.





# MARCHÉS DIE FIEIMMIEJI

Sensationnel

reportage par MARCEL MONTARRON

Le secours mutuel, l'assistance médicale, tels étaient les buts servant de façade à la « Zwy Migdal ».

Cette mystérieuse association logeait ses salles de réunion dans un hôtel particulier de la Calle Cordoba.

## XIII. (1) - LE SCANDALE DE LA « ZWY MIGDAL »

**D**ANS cette histoire de la traite en Amérique du Sud, dont j'ai entrepris de faire revivre ici les principaux épisodes, l'affaire de la « Zwy Migdal » apparaît comme le chef-d'œuvre du genre, comme l'apothéose de l'industrialisation de l'amour vénal, comme le sommet de l'inquiétante courbe de puissance des marchands de femmes, comme le clou sensationnel de ce film d'aventures hors série.

Ce fut aussi, me dit Lucien, le commencement de la fin... L'éclat du scandale porta à l'impunité des trafiquants de femmes, en Amérique du Sud, le coup le plus rude qui leur avait été porté jusque-là. La panique s'empara des rangs des souteneurs français. Beaucoup profitèrent de l'émotion publique pour fuir au Brésil et au Paraguay. D'autres se réfugièrent dans les coins les plus retirés de l'Argentine. L'alarme avait été donnée... Même après le retour des polaks indésirables, le malaise provoqué par le retentissement de l'affaire ne s'était pas dissipé...

Et Lucien, avec qui je remontais ce jour-là, la calle Cordoba, m'exposa l'étrange, l'incroyable histoire qu'on va lire.

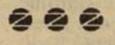
D'autres, avant lui, m'en avaient parlé, ou du moins, y avait fait allusion, lors de mes premiers pas à travers les marchés de femmes sud-américains. Je les écoutais, je dois l'avouer, d'une oreille sceptique. Et lorsque parvenus au numéro 3.280 de la

calle Cordoba — la rue Rivadavia, l'axe de la ville, a bien 20.000 numéros ! — Lucien me déclara, en me désignant, sur sa gauche, un élégant hôtel particulier :

— Ici, fut le siège de la plus puissante association de barbeaux du monde entier. J'avoue encore que je n'étais pas tout à fait convaincu.

Il me fallut, non seulement trouver dans les journaux de Buenos-Aires, les très brèves coupures relatives à l'événement, mais encore avoir entre les mains les rapports et les documents officiels (1) concernant cette stupéfiante affaire pour que mes craintes peu à peu se dissipassent.

Alors, je dus faire amende honorable : la vérité toute nue dépassait encore ce que m'avaient appris les récits les plus fantaisistes et les plus invraisemblables en apparence.



C'est une femme, une juive polonaise, une polake qui, inconsciemment, déclencha l'énorme scandale.

Le 31 décembre 1929, cette femme, une certaine Raquel Liberman, se présentait au cabinet du commissaire de police Alsogaray, chef de la septième section. Raquel

(1) Ces rapports et ces documents ont été tout récemment réunis dans un ouvrage intitulé : *La Prostitution en Argentine* (Denoël et Steele) par le commissaire Alsogaray lui-même.

Liberman avait débarqué en Argentine, cinq ans plutôt. Elle était venue de Pologne, son pays natal, comme tant de pauvres filles « prises en protection » par les maquignons de la traite. On l'avait placée, dès son arrivée, dans une maison de la calle Valentin-Gomez. Dans sa dure servitude, elle avait obtenu une grâce : elle n'habitait pas avec l'homme qui l'exploitait — un certain Jaime Cynsiger — et elle ne lui remettait qu'une partie de ses gains. Elle avait ainsi réussi à faire des économies — chose assez rare pour une prostituée — et elle entendait les utiliser pour abandonner définitivement son triste métier et se consacrer à une existence honnête. Elle avait fait le projet d'ouvrir, calle Callao, au numéro 515, un magasin pour la vente de cahiers de musique et d'objets d'art. Mais elle craignait des ennuis. Elle redoutait des repréailles de la part de l'homme qui, pendant cinq ans, avait, si j'ose dire, vécu sur son dos. Elle avait eu déjà à subir de ses violences.

lut remonter jusqu'aux sources de corruption. Il voulait mettre à jour la machine de guerre des trafiquants. Il allait trouver, dans cette entreprise, le concours et l'appui inespéré, d'un magistrat intègre — le juge d'instruction Rodriguez Ocampo donna carte blanche au policier.

L'absence de Raquel Liberman avait duré dix mois. Que s'était-il donc passé durant ce laps de temps ?

Côté police : malgré la requête du commissaire Alsogaray, ni la direction, ni la municipalité ne s'étaient empressées de rayer le nom de Raquel Liberman du registre des prostituées. Le retour en maison de la femme avait d'ailleurs permis de classer l'affaire.



C'est dans les tristes villages de Pologne, que les émissaires de Buenos-Aires allaient recruter les pauvres filles que séduisait le mirage de l'Amérique du Sud.



Tremblante, elle venait, pour l'avenir, avvertir la police.

Le commissaire Alsogaray rédigea aussitôt un rapport avec demande d'enquête, qu'il adressa par la voie hiérarchique à l'intendant municipal du quartier. On sait que les casitas étaient soumises au contrôle et à la surveillance des intendants municipaux.

Puis un mois s'écoula sans réponse. Un mois et plusieurs autres. On en était au dixième lorsque le commissaire Alsogaray vit de nouveau pénétrer dans son cabinet Raquel Liberman.

Elle venait dire que son commerce n'avait pas réussi et qu'elle était de nouveau dans la nécessité de se livrer à la prostitution. Elle avait déjà entrepris auprès de l'administration sanitaire des démarches pour qu'on lui donnât une autre carte. Ce qui avait été fait.

Et Raquel Liberman exhiba en effet, une carte toute neuve du dispensaire municipal.

Si averti qu'il fût dans ce genre d'affaires — ce n'était pas la première fois que l'honnête fonctionnaire constatait que d'étranges et mystérieuses influences contraignaient presque toujours le cours normal des enquêtes de police concernant le trafic des femmes, ce n'était pas la première fois que le jeune et courageux commissaire avait vu échouer ses interventions contre les souteneurs, qu'il s'était heurté à l'inertie complice et scandaleuse de ses supérieurs — si prévenu, donc, qu'il fût des difficultés, des obstacles, qui surgissaient automatiquement dès qu'on touchait aux affaires de traite, M. Alsogaray voulut, cette fois, coûte que coûte, pousser les choses jusqu'au bout. Il flaira une puissance occulte. Il vou-

Côté Liberman : quelques mois après l'ouverture de son magasin, la jeune femme reçut la visite d'un monsieur très élégant. Le visiteur parla affaires. Affaires commerciales d'abord, affaires de cœur, ensuite. Il revint et se fit, chaque fois, plus pressant, plus galant, plus enjôleur. Bien qu'elle s'en défendit, Raquel se laissa prendre au charme enveloppant de ce parfait gentleman. Un mariage fut conclu.

Doucement, mais sûrement, le gentleman exécutait son plan : ayant conquis le cœur de la jeune femme, il s'appropriait son magasin, son avoir, et soudain, sûr de son empire, se démasqua : il se nommait Salomon José Korn, était souteneur de son état et exigeait de Raquel qu'elle exerçât de nouveau la prostitution...

La puissante et mystérieuse organisation dont Salomon José Korn était en quelque sorte le chargé de mission, ne désirait pas tant se procurer une nouvelle esclave que d'affirmer une fois de plus, solennellement, sa force et son impunité.

— C'est bon, fit le juge, nous allons toujours coffrer le chargé de mission, on verra bien...

Alors la réaction ne se fit pas attendre. Pour sauver Salomon José Korn, pour obtenir sa libération, la vaste association dont il était l'un des membres les plus influents prit l'offensive. L'un des dirigeants, Zisman Zusman, fut chargé de traiter directement avec Raquel Liberman. Avec la restitution de ses bijoux, une indemnité de 15.000 pesos lui fut offerte. Raquel refusa. On passa aux menaces. Rien ne serait épargné pour la faire céder.

— S'il faut dépenser un million, nous le dépenserons ! proclama Zusman.



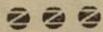
Ces documents sensationnels qui évoquent les idylles sur commande, les mariages fictifs de la « Zwy Migdal » ont été saisis par le commissaire Alsogaray (au centre).

# MARCHE

Raquel Liberman s'obstina. Elle exigeait la restitution totale de la somme dont on l'avait dépouillée.

A leur tour, les amis de Salomon José Korn s'obstinèrent. S'ils capitulaient, leur défaite diminuerait leur prestige aux yeux des femmes qu'ils exploitaient. A tout prix, il fallait gagner la partie engagée. L'argent dont ils disposaient leur semblait la garantie du succès. Déjà pour obtenir du service des Investigations, un rapport favorable à José Korn, ils avaient versé 5.000 pesos. Ils pensaient ainsi décourager le commissaire Alsogaray et le juge Rodriguez Ocampo.

Mais ces deux courageux magistrats étaient décidés à soutenir la lutte jusqu'au bout. Ils risquaient dans cette lutte de briser leur carrière. Qu'importe ! L'enjeu était trop beau. Il s'agissait de savoir si deux représentants de la justice auraient finalement raison d'une association organisée de cinq cents souteneurs ?



Car c'était bien cela qu'était, en fait, cette fameuse « Zwy Migdal » que rien jusqu'alors n'avait pu abattre. Certes, les buts déclarés de cette association étaient l'assistance médicale, le secours mutuel, le soin des sépultures. Buts évidemment honorables et qui conféraient à cette société une incontestable personnalité juridique. Mais ces statuts n'étaient qu'une façade couvrant la véritable et secrète activité de l'association. Les trafiquants « polaks », israélites d'origine russe ou polonaise, dès que le mouvement d'exportation des femmes en Argentine prit de l'importance, avaient senti le besoin de se réunir, de s'organiser, et compris quelle force ils pourraient tirer de leur union : L'argent mis en commun servirait d'une part à assurer le recrutement et le transport des nouvelles pupilles ; d'autre part, à « arroser » la police et la municipalité pour obtenir d'elles les faveurs et la sécurité indispensables. On conçoit qu'une telle société devait se montrer sévère pour l'admission de ses membres. Le droit d'entrée était très élevé. Le Conseil d'administration gérait les affaires courantes : achat et vente des femmes, assistance des membres de l'association momentanément privés de « pupilles », avance des frais d'installation de « casitas », amendes à infliger à ceux qui n'exécutaient pas leurs obligations...

L'exécution des sanctions était en quelque sorte assurée par la police elle-même, fortement soudoyée par l'association.

Si un souteneur voulait, par exemple, quitter la société ou osait se révolter contre ses ordres, il risquait d'être arrêté et même déporté. Il devait abandonner les femmes qu'il exploitait, sous peine de fermeture immédiate de la casita. Si ses femmes voulaient se prostituer dans la rue, elles étaient repérées et rafflées.

Le commissaire Alsogaray cite même le cas d'un de ses collègues de la police de

Buenos-Aires un sous-commissaire, qui profitant de sa charge, devint le souteneur d'une femme polak qui venait de quitter son barbeau. Le policier « gangster » fut convoqué par le conseil d'administration de la « Zwy Migdal » et contraint de verser au souteneur abandonné l'indemnité réglementaire. Il dut même s'inscrire à l'Association. Mais par une faveur spéciale, on l'exempta de figurer officiellement sur la liste des membres.

Bref, quiconque voulait s'attaquer à la toute puissante Association, ou du moins, contrevenait à ses règles, était rappelé à l'ordre ou courait à un échec.

Je n'insiste pas sur la méthode de recrutement des femmes. J'en ai donné, l'autre semaine, le mécanisme. Si pour le trafiquant français, il fallait lorsqu'il allait « en remonte », de l'audace, de la perspicacité et du charme, s'il devait discerner sans se tromper, convaincre sans effrayer, se faire aimer et respecter tout à la fois, toute cette diplomatie, tous ces talents qui ne sont pas, disait Lucien, à la portée du premier venu, se résumaient pour le trafiquant polak à une banale affaire commerciale, à un simple troc.

— Combien ? 150 zlotis ? Parfait...

On signe. En route pour l'Argentine...

Parfois, le trafiquant épouse, sur place, la jeune fille. Le rabbin de quelque village perdu de Pologne unit le couple, sans deviner quel triste sort attend la jeune épouse. A son arrivée à Buenos-Aires, le mari présente sa femme à l'Association qui lui fournit immédiatement les moyens de commercialiser les charmes de la jeune mariée.

Parfois aussi, la nouvelle recrue est mariée à Buenos-Aires. Tout a été prévu. L'Association a sa synagogue, son rabbin (un faux rabbin, celui-là). Liée par son serment de fidélité, la jeune femme ne songera jamais à abandonner son mari, fût-il le dernier des ruffians. Où irait-elle, seule, sur cette terre étrangère, ignorant le premier mot de la langue du pays, et repérée par une police entièrement à la solde des trafiquants ?

Ainsi fonctionnait l'étrange, la mystérieuse « Zwy Migdal », dont les riches salons rayonnaient certains soirs de fête, de l'éclat de tous leurs lustres. Fêtes somptueuses... Le tout Buenos-Aires des ruffians, des *cafishios polaks*, était là. Les messieurs, le torse serré dans leurs habits à queue, arboraient des gibus de croque-morts en goulotte et ces dames, des perleuses jusque sous les aisselles, étalaient d'indescriptibles robes pailletées de chanteuses d'opérette. On dansait. On trinquait à la prospérité des *casitas* et des maisons de plaisir. Des invités de marque, hommes politiques et hauts fonctionnaires, participaient à ces réceptions de grand luxe. Qui donc aurait osé démasquer la puissante « mafia » de trafiquants qui opérait à l'abri de cette pseudo-société de bienfaisance ?

A vrai dire, les véritables buts de l'Association avaient déjà attiré l'attention de la partie saine de la colonie israélite et polonaise d'Argentine. Fondée en 1906, sous le nom de « Varsovia », cette « œuvre » avait dû, en 1928, changer de nom à la suite des réclamations indignées du ministre de Pologne à Buenos-Aires. L'Association israélite « pour la protection de la femme et de la

jeune fille » avait joint ses protestations à celles du ministre. Elle proclamait que l'existence d'une telle association constituait un affront à l'honneur de la nation polonaise.

Dès lors, le nom de « Varsovia » fit place à celui de « Zwy Migdal » qui, traduit du yiddisch, signifie « grande force ». Nom particulièrement heureux.

La force de la « Zwy Migdal » ne cessa de s'accroître. Le commissaire Alsogaray a donné de cette puissance ces chiffres impressionnants. Il estime que la Migdal eut sous son contrôle jusqu'à mille maisons de prostitution et plus de trois mille femmes, soit une recette annuelle de 108.000.000 de pesos. A elles seules, les recettes de « l'Asquenassum », filiale de la « Zwy Migdal », s'élevèrent jusqu'à 54.000.000 de pesos. Au taux actuel du peso, les marchés de femmes dirigés par des polaks rapporteraient donc, par an, plus de 800 millions de francs !

Quelle puissance de corruption entre les mains de quelques centaines de trafiquants ! Cette corruption non seulement atteignait toutes les branches de la police et de l'administration

mais encore risquait de peser sur la vie politique du pays ! Contre ce mur d'argent, tout se brisait !

Les protestations répétées des associations israélites groupant plus de 300.000 juifs résidant en Argentine... Les démarches courageuses d'hommes politiques intègres... Les campagnes de quelques journalistes sincèrement indignés... Rien n'aboutissait. La police soutenait l'Association des sou-





Une fois mariée, la nouvelle recrue ne pouvait songer à abandonner son protecteur, fût-il le dernier des ruffians. (Photos saisies par la police de Buenos-Aires).

# LE MIGDAL ET LES FEMMES

...sers, dont l'insolence ne connaissait plus de bornes. On pouvait voir, raconte le commissaire Alsogaray, l'un des trafiquants les plus en vue de la « Migdal », Simon Rubinstein, se prélasser dans une voiture officielle aux côtés d'un député national de l'époque, président du bloc radical, et les hauts fonctionnaires de l'administration, saluer avec respect le señor Mauricio Caro, trésorier général

**Derrière les cérémonies de la synagogue attendant au siège de la « Zwy Migdal », des drames éclataient, parfois, qu'une police corrompue s'efforçait d'étouffer.** (Ce dessin a paru au moment du scandale de la « Zwy Migdal » dans « Critica », le grand quotidien de Buenos-Aires.)



Ce Rubinstein était arrivé en Argentine il y a une trentaine d'années et avait fait ses débuts dans une fabrique de préservatifs. Une nuit de carnaval, en 1917, le patron de cette fabrique fut trouvé mort dans sa chambre. Les circonstances de cette mort ne furent jamais éclaircies. L'affaire fut classée. Et Rubinstein devint l'amant de la veuve. Il installa une maison de tolérance. Dix ans après, il en gérait une trentaine. Son influence était immense. Au commerce des femmes, il avait joint le trafic de la soie de contrebande. Des embarcations rapides traversaient, pour son compte, le Rio de la Plata. Elles étaient amarrées dans les clubs nautiques qui jalonnent le Tigre. Les contrebandiers à la solde de Rubinstein se faisaient passer pour des sportifs endurcis. Rubinstein réussit ainsi à frustrer le fisc de 500 millions de pesos ! Et les marchandises furent écoulées, calle Cerrito, en plein centre de Buenos-Aires, sans que les autorités parussent, un seul instant, s'émouvoir...

Mauricio Caro, l'autre vedette de la « Migdal », avait eu, avec moins d'efforts, une ascension aussi rapide. Il avait, lui, commencé par exploiter une femme, puis deux, puis plusieurs... D'eux d'entre elles déposèrent une plainte contre lui, mais la retirèrent

sous la pression « d'influences extérieures ».

Le jour du procès, raconte M. Alsogaray, il ne resta d'autre élément d'accusation que le rapport de police. Par un curieux hasard, le témoin de moralité fut Simon Rubinstein, qui, le plus sérieusement du monde, se porta garant de la parfaite honorabilité de Mauricio Caro.

Caro sortit grandi du procès. Il usa de son prestige pour épouser une riche tenancière de maisons closes de Santa-Fé. Il la ruina, l'abandonna, et jeta son dévolu sur une autre tenancière, commanditaire des maisons closes de San-Fernando.

Ce coup double porta la puissance de Caro à son apogée. Ministres, députés et hauts fonctionnaires s'inclinèrent devant cet homme à qui la fortune n'avait rien à refuser. Il devint une sorte de grand seigneur dont on recherchait l'amitié et la protection. Son argent était maître du monde et du demi-monde...

Tels étaient, parmi les puissants maîtres de la « Migdal », deux des figures les plus connues, lorsque éclata comme une bombe le scandale déclenché par la résistance opiniâtre de Raquel Liberman...

Pour la première fois, l'impugnabile association de trafiquants allait voir se dresser contre elle un commissaire intègre et un juge intransigeant.

Le juge Ocampo compulsa son dossier. Il estima qu'il avait des preuves suffisantes pour poursuivre la « Migdal » sur le délit d'association illicite et pour lancer un mandat d'arrêt général contre tous ceux qui figuraient sur les listes de l'association.

L'exécution de ce mandat n'alla pas sans résistances. Le service des Investigations se faisait tirer l'oreille. Des journaux de chantage, à la solde des souteneurs, injuriaient le juge. Inquiet, le magistrat demanda audience au ministre de l'Intérieur, pour obtenir l'assurance que son ordre serait exécuté. Et la grande offensive commença...

En moins d'un mois, plus de cent souteneurs, une vingtaine de matrones furent mis sous les verrous. Plus de deux cents perquisitions furent opérées. Les avocats des souteneurs accumulaient les incidents de procédure pour retarder l'enquête. Les influences politiques se multipliaient. Mais la panique était à son comble. Mystérieusement prévenus, les dirigeants de la « Migdal » étaient parvenus à s'enfuir. Mais, malgré tous les obstacles, malgré toutes les pressions, le juge avait réussi à obtenir la condamnation de cent douze membres de l'association à la détention préventive.

L'association, proclamait l'arrêt du courageux magistrat, ne peut être efficacement poursuivie, parce que les victimes n'accusent pas, et les souteneurs qui en font partie peuvent compter sur beaucoup d'argent et sur des influences puissantes, de sorte que, presque toujours, les procès se terminent à leur avantage ; ils se chargent ensuite de répandre la nouvelle de ces triomphes pour impressionner leurs exploitées, qui sont convaincues qu'il est inutile de recourir à la justice. En outre, on a créé un fonds spécial pour la défense des souteneurs, et la société considère chaque cas individuel comme une affaire concernant la collectivité tout entière.

Cette association est formée dans sa totalité d'individus qui vivent de la prostitution ; un grand nombre d'entre eux font « travailler » leurs épouses ; les femmes qui exercent la prostitution ne sont pas acceptées comme membres. La majorité des maisons de tolérance de la capitale et un grand nombre de celles de la République leur appartiennent ; ce sont eux

qui nomment les gérantes, et si l'une d'elles a recours à la justice pour dénoncer les mauvais traitements que subissent les pensionnaires, elle est immédiatement chassée et ne trouve plus de travail.

La société Zwy Migdal intervient dans les litiges entre les femmes et leurs exploités, et si l'une d'elles veut quitter son exploitateur, la société l'oblige à en accepter un autre et à payer au premier une indemnité qui varie entre 2.000 et 4.000 pesos, suivant les gains de la prostituée.

Il semblait bien, cette fois, que la puissante mafia des trafiquants de femmes était vaincue.

Mais cette première victoire devait être éphémère. L'activité souterraine de la « Migdal » reprit de plus belle. Plusieurs détenus réussirent à obtenir la liberté conditionnelle en versant des cautions qui variaient entre 50.000 et 100.000 pesos ! Les femmes des souteneurs avaient accès aux prisons où les trafiquants jouissaient d'un traitement de faveur. Elles venaient, en longs pèlerinages, confirmer leur soumission à leurs maîtres. Les amis politiques de ces messieurs, eux aussi, rendaient à leurs protégés, « victimes d'une erreur judiciaire », visites sur visites. Les cellules avaient été transformées en tripot. On « flambait » jour et nuit, en attendant l'heureux jour de l'acquiescement et la libération. De la prison, les trafiquants continuaient à régner sur les marchés de femmes, songeant à leur proche revanche.

Cette revanche arriva bientôt.



Le 4 décembre 1930, le commissaire Alsogaray était contraint de quitter la police « pour des raisons, avoue-t-il, qui peuvent avoir une relation avec l'affaire de la Migdal ».

Le 27 janvier 1931, la Cour révoquait l'ordre de détention préventive. Faute de textes, les trafiquants de femmes étaient remis en liberté.

La preuve d'association illicite n'avait pu être apportée, car la corruption ne s'exerçait pas sur des mineures.

Le 20 octobre 1931, une remise était accordée pour le procès. Elle fut renouvelée jusqu'à cette année. Le délai de prescription jouera le 29 décembre prochain.

Les membres de la Migdal étaient sauvés. Ceux qui s'étaient réfugiés à l'étranger revinrent. L'orage s'était apaisé.

Sous le ciel éclairci de l'Argentine, la Traite des Blanches renaissait...

(A suivre.)

Marcel MONTARRON.

Reportage photographique DÉTECTIVE  
Marcel Montarron.



Essayez  
ce Secret de  
**L'HARMONIE  
SEXUELLE**

Il ne faillit jamais

Si vous n'avez pas déjà entendu parler des résultats vraiment extraordinaires qu'obtiennent les hommes avec le nouveau SUPER-ORMOSAN-A (Double Force), vous tiendrez certainement à essayer ce "Véritable Elixir de Jeunesse — de Puissance Vitale". Cette surprenante découverte répond si bien aux besoins de l'homme épuisé, affaibli, nerveux, dont l'organisme réclame une réjuvenescence intégrale, que ses effets aussi étonnants que bienfaisants ont excité de l'intérêt dans le monde entier.

Voici, enfin, un remède auquel on peut se fier absolument pour obtenir les effets réjuvenescence désirés, même dans les cas les plus difficiles, les plus réfractaires, les plus désespérés. Son action est rapide, sûre et certaine — quel que soit votre âge. Essayez l'infaillible SUPER-ORMOSAN-A (Double Force) dès aujourd'hui, et constatez-en les résultats étonnants. Recommandé par tous les pharmaciens, car il n'y a rien de comparable. Le succès est garanti dès la première boîte ou son prix vous sera remboursé. Une brochure avec de nombreux secrets nouveaux, troublants, surprenants, sur l'harmonie sexuelle, la réjuvenescence intégrale, et un complet développement physique, vous sera envoyée gratuitement et discrètement sur simple demande. Pour recevoir une boîte Grand Modèle par la poste, franco, joindre Frs 60 (Soixante). Adresse: Pharmacie Vaur, 72, Avenue Kléber, Service 74-D, Paris.

**VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX**  
Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre: démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et active repousse. J'envoie "Gratuit et Franco" mon livre précieux de vérité et de bienfait, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attestations admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé. Ecrivez-moi, Sœur HAYDÉE, « Les Bourdetties-Saint-Agne », TOULOUSE.

### COMMENT METTRE FIN A VOS MAUX D'ESTOMAC ?

Si vous avez de l'acidité stomacale, des douleurs après les repas, de l'aérophagie, des crampes d'estomac, demandez à votre pharmacien un flacon de Poudre Macléan pour l'estomac. La formule Macléan est connue dans toutes les cliniques et les hôpitaux, ainsi que de tout médecin. Partout, depuis longtemps, elle est employée avec un succès merveilleux, sur les prescriptions des docteurs, même dans les cas d'ulcères de l'estomac et du duodénum. Maintenant, vous pouvez obtenir la Poudre Macléan pour l'estomac toute préparée chez votre pharmacien.

Point n'est besoin de souffrir plus longtemps des tortures et des maux causés par les crampes d'estomac, la Poudre Macléan vous apportera un soulagement presque instantané. Ceci est absolument certain, car la Poudre Macléan est prescrite par des médecins du monde entier. Essayez-la de suite, vous serez émerveillé des résultats. Mais exigez la véritable Poudre Macléan pour l'estomac portant la signature ALEX-C-MACLEAN.



**LA POITRINE**  
PARURE  
DE LA FEMME

Tel est le titre d'un livre très intéressant qui vous sera envoyé gratuitement sur simple demande adressée aux Laboratoires Cosmos, 14, rue de Wattignies, Paris XVI<sup>e</sup> (Rayons O).

### LES CACHETS DELLOVA FONT MAIGRIR

rapidement, sans aucun régime et sans danger pour la santé. La boîte: 16 francs. Envoi discret franco contre remboursement ou contre mandat adressé au Laboratoire J. D. Lafosse, 48, av. de la République, Paris. RESULTAT SURPRENANT

SAGE-FEMME 1<sup>re</sup> cl. Discr. absolue 92, r. St-Lazare, Paris.

## Nous reproduisons pour la dernière fois le BON GRATUIT du Professeur SIRMA



Si vous êtes encore sceptique, si vous ne croyez pas encore à l'Astrologie, c'est que vous ne connaissez pas le Professeur SIRMA.

Demandez-lui donc un horoscope d'essai puis que CELA NE VOUS COÛTE ABSOLUMENT RIEN

Envoyez simplement votre nom, votre adresse et date de naissance et le bon gratuit

ci-contre. (Joignez, si vous voulez, 1 franc en timbres-poste pour frais d'envoi.) Des milliers de personnes ont obtenu satisfaction, pourquoi pas vous? Faites un essai, vous serez convaincu.

BON POUR UN  
**HOROSCOPE  
GRATUIT**

à découper et à envoyer à l'adresse suivante  
Professeur N SIRMA  
(Serv. 63) r. Guillaumot, N°3  
PARIS (12<sup>e</sup>)

**ÉCOLE INTERNATIONALE  
DE DÉTECTIVES  
ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS**  
(Cours par correspondance)  
Brochure gratuite sur demande  
34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

### L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à: Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 E S), Londres W



La tête, seule, rejetée en arrière, était à peu près intacte et fort reconnaissable.



A cet endroit de la route, deux hommes étaient arrêtés devant une voiture noire.

Viviers (de notre envoyé spécial).

CETTE macabre affaire, en un temps moins troublé, aurait connu le sort des grands crimes et passionné les foules avides de mystères. Mais l'actualité était, à l'époque, occupée autre part qu'en Ardèche et le dossier de cette énigme, plus irritante et plus insoluble à mesure que les mois se succèdent, demeure enfoui au fond d'un tiroir de gendarmerie, presque oublié. Un terrifiant secret git cependant dans ces papiers jaunis, sous une feuille de garde où l'on peut lire: « Assassinat de X... contre X... »

Le décor, autant que le drame, est digne du Grand Guignol. Sur la rive droite de la vallée du Rhône, entre Viviers, ville triste, écrasée par son évêché et sa haute

Quand l'ouvrier cimentier Hippolyte Terrasse eut dépassé les deux individus, ceux-ci mirent l'auto en route et vinrent se poster devant l'escalier menant au four n° 1.

cathédrale, et Le Teil, bourgade industrielle noyée dans la grisaille de ses fumées, court une unique route taillée dans le pied même des arides Cévennes, qui la domine de près de mille mètres. C'est tout le Vivarais, tourmenté, sauvage, brûlé par un ciel trop bleu.

A mi-chemin, dans une courbe, on traverse soudain un paysage d'enfer. A droite de la route, se dresse une forêt d'énormes cylindres qui descendent jusqu'au Rhône. A gauche, du haut en bas de la montagne découpée à la dynamite comme un gigantesque escalier, s'étage une usine en partie souterraine d'où s'échappe un bruit assourdissant des turbines. C'est Lafarge, ancienne et importante fabrique de ciment. Tout est blanc dans ce décor: le ciel, les cimes, les bâtiments, les arbres le fleuve même et les hommes. Trente fours à cuire la pierre ouvrent leurs gueules incandescentes sur le premier pan coupé de la montagne, à trente mètres au-dessus de la route. Ces fours, même pendant les rares nuits où l'usine est au repos, ne s'éteignent jamais. On se contente, pendant ces heures de calme, de ralentir leur feu en les recouvrant d'une lourde plaque d'acier. C'est par prudence aussi que l'on pose ces couvercles pesants sur leurs gouffres empanachés de vapeurs mortelles. Malgré la défense absolue d'en approcher quand les ouvriers ne travaillent pas autour, des curieux s'y aventurent parfois. Et les traditions locales affirment qu'un homme happé par l'un de ces brasiers est réduit en cendres en quelques secondes. Des imprudents ont-ils déjà trouvé là une



Viviers, ville triste, écrasée par son évêché et par sa haute cathédrale.



mort atroce! Nul ne peut le dire, puisque aucune trace n'en aura subsisté. En tout cas, de temps à autre, des chevaux occupés à tirer les wagons chargés de pierre tombent dans ces fournaies. En moins de dix minutes, bête, collier, harnais sont volatilisés, anéantis.

Le lundi 3 novembre 1934, à 3 h. 30 du matin, le manoeuvre Annet Bourdon venait prendre son travail aux usines Lafarge. Depuis deux jours, en raison des fêtes de la Toussaint, la fabrique chômait. Poussant sa bicyclette à la main, l'ouvrier arrivait en haut de la rampe caillouteuse qui mène de la route au premier terre-plein creusé dans la montagne, sur lequel les fours à chaux ouvrent leur trente gueules.

— Le mistral soufflait en tempête, ra-





L'usine Lafarge, en partie souterraine, étale ses fours aux gueules incandescentes.



L'inconnu au buste calciné fut enterré dans un coin du cimetière de Viviers.

# ASSASSINÉ !

conta Bourdon par la suite, j'avancé avec peine. Soudain, j'eus le nez plein d'une épouvantable odeur de chairs grillées. L'usine était plongée dans une obscurité complète et je dus utiliser la lampe à acétylène de mon vélo pour me diriger vers les fours qui « recusaient » sous leur couvercle depuis samedi soir. Bou diou ! Je ne vivrai jamais assez pour oublier ce que j'allais découvrir. Un homme était engagé, jusqu'aux hanches, sous la plaque d'acier qui recouvrait le four n° 1. Il était dé à mort, bien sûr, et tout nu. A la lueur qui filtrait sous le couvercle légèrement soulevé, je vis que le feu avait déjà dévoré en entier les deux jambes du malheureux. Bien qu'en dehors, le tronc rôtissait lui aussi ; une sorte d'huile noire sortait de la peau en grésillant. La tête seule, rejetée en arrière, était à peu près intacte. Mais le reste du corps fondait et glissait lentement vers les flammes. Incapable de le retirer de là, à moi seul, je jetai une barre de fer sur le tronc brûlant et je courus chercher du secours.

A l'aide d'une corde jetée comme un lasso autour du tronc fumant, le chef surveillant Armand et le garde Thibon sortirent le cadavre tronqué de sa terrible position. Le visage de l'inconnu, à part la violente teinte rouge brique qu'il avait prise, n'avait pas trop souffert d'avoir subi durant plus d'une heure — le veilleur de nuit Thibon ayant effectué une ronde vers 2 h. 30 sans rien remarquer d'anormal — le voisinage d'une chaleur de 1.800 à 2.000 degrés. Pour qui l'avait connu vivant, l'homme à demi carbonisé était encore fort reconnaissable.

Arrivés, à l'aube, sur les lieux, le maréchal des logis Ravaute et le gendarme Delbos, de la brigade de gendarmerie de Viviers, faute de tout objet pouvant aider à l'identifier, relevèrent avec soin le signalement de la victime. On se trouvait en présence d'un individu d'une quarantaine d'années — peut-être moins — d'une taille de 1 m. 65 au plus. Ses cheveux coupés ras, sa courte moustache roussie, avaient dû être bruns. Le profil était régulier, le nez rectiligne et petit. Les mains, qui n'avaient jamais été celles d'un homme habitué à de durs travaux, étaient bien entretenues, les ongles faits. Le buste calciné avait été grossouillet, légèrement bedonnant. Le cadavre

complet aurait pu peser 75 kilos. C'était tout. Aucune cicatrice, aucun tatouage, aucune bague, aucun vêtement. On souleva la plaque d'acier qui fermait le four où avait disparu les jambes : on aperçut seulement, sur les pierres portées au rouge, une armature de parapluie qui achevait de se torturer.

Si étrange que cela soit, à ce moment, nul ne songea à un crime. Le docteur du Teil et le surveillant Armand pensèrent qu'un pauvre diable s'était aventuré là, pour se chauffer et avait glissé dans le four n° 1, dont le couvercle baillait légèrement. Le garde Thibon crut même reconnaître dans l'homme sans jambes, un ancien ouvrier de l'usine : Lucien Vabre, qu'on devait heureusement retrouver, quelques heures plus tard, en parfaite santé, à Montélimar.

On photographia le corps sous toutes ses faces, puis on l'enterra dans un coin du cimetière, à Viviers. C'est alors que, à la

était sans doute la bonne, un autre ouvrier cimentier, Hippolyte Terrasse, se décida à faire une importante déposition.

— Dans la nuit du 2 au 3 novembre, déclara-t-il, je revenais du Teil en bicyclette, quand, à l'embranchement de la grande route et de la rampe menant aux fours, j'aperçus deux hommes arrêtés devant une forte voiture noire dont les phares n'étaient même pas en veilleuse. A mon passage, les deux gaillards dont je ne puis, hélas ! donner le signalement, tant il faisait noir à cette heure-là, soulevèrent le capot de leur auto et plongèrent le nez vers le moteur. Quand je les eus dépassés, ils remirent la voiture en marche et vinrent se poster devant l'escalier de pierre qui mène, précisément, de la route au four n° 1. Je ne m'en inquiétai pas autrement et je m'éloignai.

On exhuma bien vite le tronc de l'incon-

**C'est le manœuvre André Bourdon qui aperçut sous la plaque d'acier recouvrant le four n° 1, le corps d'un homme engagé jusqu'aux hanches**

réflexion, on se persuada qu'un accident était bien peu vraisemblable, impossible même. Un suicide ? Il aurait fallu que le désespéré se dévêtît, qu'il jetât ses habits dans le brasier, puis qu'il se glissât doucement sous l'étroit interstice du couvercle. Tout cela au milieu d'émanations mortelles de gaz ! Mais s'il y avait eu crime, le crime n'avait pu se dérouler là ; on n'avait pu qu'apporter dans l'usine un cadavre gênant à faire disparaître. Il faut avouer que le moyen était judicieusement choisi : mais les meurtriers mal renseignés, ignoraient que, en temps de repos à la fabrique, les fours étaient recouverts.

Comme pour prouver que cette thèse



nu ; le médecin qui l'autopsia ne put déceler la cause exacte de la mort, mais fut en mesure d'affirmer que, au moment où le feu commença à le dévorer, l'homme nu était un cadavre depuis plus de quarante-huit heures, et qu'il avait succombé à une mort violente.

Il ne restait plus qu'à retrouver ses assassins — des meurtriers seuls ayant intérêt à supprimer le corps de leur victime. Il fallait toutefois, auparavant, mettre un nom sur le facies recuit du malheureux carbonisé.



Le commissaire Richard, de la brigade mobile de Lyon, eut rapidement « révisé » les éléments de l'énigme. On n'avait signalé aucune disparition aux environs de Viviers. On avait retrouvé au complet les familles de romanichels et les chemineaux passés dans la région, les jours précédents. Quant aux anciens ouvriers de l'usine Lafarge, il était inutile de songer à rechercher la victime parmi eux : plus de quinze mille manœuvres ont passé là au cours de ces dernières années. Le commissaire fit à nouveau déterrer le tronc brûlé. Les cheveux ras de l'inconnu ne leur firent pas supposer qu'il avait pu récemment sortir de prison et être tué dans un règlement de compte ? Pour pouvoir relever les empreintes de ses mains crispées, il fallut couper un à un, ses doigts tordus, avec un sécateur rouillé. La macabre besogne ne donna rien, les empreintes du cadavre ne se retrouvèrent, ni à Lyon, ni à Paris, dans les fameux fichiers qui sont « l'âme » de la police moderne.

Avec raison, les enquêteurs pensaient que l'inconnu avait été apporté de loin, et jeté dans le four sur les indications d'un habitant de l'endroit. Ils supposaient également que le mort devait être quelque mauvais garçon d'Avignon, d'Aix, ou de Marseille.

Et, tout naturellement, un « tôlier » des environs, mêlé récemment à une fâcheuse histoire d'attaque à main armée, fut mis sur la sellette et interrogé durant de longues heures. Il était innocent, sans doute, car on le laissa aller.

Là-dessus, devant l'absence du moindre indice, le maigre dossier fut placé au fond d'un tiroir, où il est encore. Comme les policiers tiennent à leur mauvais garçon, ils espèrent reprendre l'enquête sur une dénonciation venue du « milieu ».

Ne voilà-t-il pas, en attendant, un beau problème pour les amateurs de mystère ?

EMMANUEL CAR.

Reportage photographique « DÉTECTIVE ».  
Marcel CARRIERE.



Minute pathétique : l'ex-procureur, l'impitoyable magistrat demande pitié pour son fils.

Vannes (de notre envoyé spécial.)

Les juges n'étaient pas installés, les témoins, les jurés se bousculaient, gagnant à grand peine leur place ; Michel Henriot apparut sans qu'on l'attendît dans la salle des assises.

Comme il se faisait petit ! Il rejoignit prestement son banc, courbant le dos ; une fois arrivé, il se cacha la figure. Le public, surpris, ne réalisa qu'après coup le tour de passe-passe qui arrachait à l'insulte un accusé, aussi miraculeusement favorisé que violemment haï. Quelqu'un dans la salle se souvint pourtant que le procureur Henriot eut peut-être, hier encore, refusé à d'autres la compassion qu'on avait pour son fils. Un sifflement se fit entendre, un seul, mais le bruit se perdit dans le mouvement des chaises remuées. Et puis, la curiosité prenait le pas sur la colère. On regardait Michel Henriot. On regardait son visage boursoufflé avec l'étonnement que provoque toujours une difformité horrible.

Il est inutile d'introduire l'accusé puisqu'il est déjà dans la salle, murmura le président Papin-Beaufond, d'un ton bonhomme.

Ce fut le « gardes ! introduisez l'accusé », de ce procès terrible et singulier. Point d'entrée théâtrale ; une habile mise en scène Point d'adjuration solennelle à la foule. On avait l'impression d'être bien au calme, en famille. On avait tout prévu pour que l'honneur d'un père — un chef hier pour les juges — un magistrat à robe rouge, fût le plus possible sauvegardé.

Il n'y a pas, sans doute, deux justices, mais nous avons été tout de même quelques-uns à ressentir comme une offense les libertés qu'on prit à Vannes, avec l'aveugle déesse aux balances. J'étais placé immédiatement

à côté de Michel Henriot ; je voyais son corps et son visage de fouine, son profil de cormoran, car le mufle de ce monstre réunissait les traits de l'animal hideux et du corbeau marin. Ses yeux, des yeux bleus décolorés, passés de teinte, rentraient dans les orbites cerclés par la fatigue. Un tic agitait sa bouche, gonflait ses joues. Il ne laissait rien voir que ses oreilles décollées, son front étroit. Sur ce front, des mèches de cheveux huileuses, malpropres, projetant une ombre bizarre, des barres profondes que tout d'abord je pris pour des cicatrices. Il avait une cravate à pois blancs, il était serré dans un vêtement étriqué, un vêtement noir, son costume de deuil ! Mais il arrondissait les épaules à faire craquer les coutures de son uniforme d'assises. Comme il avait peur !

De quoi aurait-il pu avoir peur ? On le fit se lever, on lui parla comme seulement on pouvait parler au fils anormal d'un ami malheureux — du procureur Henriot, un collègue. On enchaîna. Rarement sans doute, un accusé fut présenté avec un tel souci de pitié. Si impartiaux qu'ils voulussent être, les juges n'avaient pas de honte d'une ancienne et toujours fidèle amitié. Et, bien que cela nous parût injuste, cela ne manquait pas d'une tragique grandeur. Ainsi ne nous épargna-t-on ni les malaises d'enfant de Michel Henriot, ni les coqueluches de sa mère. Il commença par paraître distrait ; il écoutait impassible. Ses mains d'abord agitées par un tremblement se fixèrent. Il se rasséna. Même il se hasarda à sourire quand on nous apprit qu'il était habile chasseur et qu'on nous parla de sa carabine, la carabine du meurtre. Elle était placée sur une estrade, bien en vue, tout à côté de la barre des témoins. Michel Henriot, quand on le lui rappela, la caressa du regard. Ses yeux s'animèrent. Ils s'animèrent encore quand on se décida enfin — il le fallait bien, cependant — à évoquer le crime de Loch. J'y vis passer une lueur de cruauté.

— Vous avez eu des regrets ! enchaîna le président. Vous avez voulu vous suicider en prison ! Vous avez eu des cauchemars ! Vos camarades de cellule vous ont entendu rêver tout haut : « Georgette, je regrette. Pardonne-moi » disiez-vous.

Il ne fallait pas que le jury pût oublier les rêves et les maux de Michel Henriot. Tel fut l'interrogatoire. Les témoignages furent du même ton.

— J'espère qu'on ne dira rien qui puisse être désagréable à M. le procureur Henriot, entendis-je dire par un homme de robe.

On avait dérangé toute la Faculté pour nous dire que Michel Henriot est un fou, mais on faisait taire la Faculté quand elle se

hasardait à rejeter sur un père insouciant, sur une mère aimante et trop faible une part de la responsabilité qui pèse sur le fils. Il fallut, me semble-t-il, un grand courage à l'expert psychiatre, M. Cellier, pour qu'il osât nous confesser que si des tare héréditaires atténuent la responsabilité pénale de Michel Henriot, il n'était tout de même pas dans un état de démence quand il prémédita son crime, quand il l'accomplit, quand il se préoccupa, sous le couvert de l'autorité et du grand nom paternel, d'en tirer le prix du sang, les 800.000 francs de l'assurance. Et l'assurance prévoyait le risque d'une noyade ou d'un meurtre. Encore M. Cellier qui nous développait ses conclusions fut-il amené à nous dire qu'il avait eu les plus grandes difficultés à examiner l'accusé.

— Pourquoi n'existe-t-il pas des annexes psychiatriques dans les prisons de France ? protesta-t-il. Nous faisons nos expertises dans des conditions qui sont un véritable scandale. Un gardien de prison a été chassé parce qu'il m'avait donné des renseignements !

Ainsi se précisaient les dessous du drame du Loch. Je voudrais restituer à ce drame, d'une bourgeoisie qui est au-dessous de ses devoirs, qui pense à l'argent et vit seulement pour l'argent, un peu d'atrocité et d'humaine vérité, une vérité qui serre le cœur.

L'argent, comme il a pesé sur l'enfant, débile, tourmenté, à demi fou, que sa mère chérissait, comme seules les mères savent chérir les enfants quand ils sont souffreteux ! De ce déchet d'humanité, on veut à tout prix faire un homme du monde. Cela ferait tort au magistrat. L'amour maternel, quand il est poussé jusqu'à l'aveuglement, tue plus sûrement un enfant que les coups et les mépris. L'adolescent aime à faire souffrir ; la vue du sang l'excite. On encourage sa folie. On en fait un chasseur.

Sa mère n'est-elle pas chasseresse ? Devenu homme, on ne lui permettra l'amour que dans le cadre du mariage. La paysanne qu'il entend épouser est infirme, mais elle est fortunée. On prend des renseignements sur la fille ; on la fait visiter par un médecin. Michel Henriot a plus de cent mille francs de dot et ne doit pas épouser n'importe qui. La Faculté admet la fiancée mais le mari ? Le mari ? Il est le fils d'un grand procureur ; il est doté ! La situation et l'argent sont de bons médecins !

Mais le drame est double. On n'est peut-être pas mécontent, non plus, à Noyon, de marier Georgette Deglave, l'infirme. Ses parents n'ont-ils pas redouté qu'elle soit un jour privée de sa raison ? Et puis, un parent à héritage, un bon vieil homme de la famille lui donne, peu à peu, tout ce qu'il a.

Peut-être une fois que Georgette sera mariée, en restera-t-il pour les autres ? Le crime arrive : c'est encore à l'argent que pense Michel Henriot, que pensent le procureur Henriot, d'autres, peut-être. Qui remboursera, si Michel Henriot est défaillant ? On n'ose pas poursuivre. On n'ose pas donner un sens précis à la demande que fit M. le procureur Henriot pour faciliter le paiement d'une assurance que, d'ailleurs, jusque-là, il ignorait. L'argent, toujours l'argent ! On n'ose pas donner un sens aux embrassades que, au lendemain du crime, les Deglave consentaient à un gendre qu'ils soupçonnaient déjà de meurtre, au gendre qui allait leur restituer la dot de leur fille.

A tout cela, Michel Henriot, aux assises, ne savait répondre que par des « Je ne sais pas, monsieur le président » ; des « C'est vrai », des « Oui, monsieur ». Comme il avait changé depuis le moment d'un autre terrible interrogatoire, quand les gendarmes respectueux — n'est-ce pas le fils d'un procureur — lui tendaient un fauteuil, quand le commissaire Peyroussère surprenait ses mensonges.

— Je n'ai pas grand-chose à vous dire. Il faut que j'aie soigné mes renards, murmura-t-il alors. Et certain qu'il pouvait être d'une protection puissante, il ajoutait encore : « C'est un crime dans le genre de celui qui a été commis à Maisons-Rouges. On ne trouvera jamais... »

Heureusement, aux assises, Michel Henriot avait, pour le défendre, M<sup>e</sup> Legrand, de Lorient, M<sup>e</sup> Beineix, M<sup>e</sup> Beineix, c'est la finesse, la mesure, la conviction émouvante, la pitié, un grand talent au service d'un cœur d'une richesse rare.

Son père vint. Le servit-il ? Qu'il fut durement châtié, M. le procureur Henriot, s'il lui arriva de faire passer, fût-ce pendant un seul jour, les préoccupations de la raison avant celles de son cœur... Il abandonnait sa sévérité de magistrat ; l'orgueilleux et fidèle serviteur se grandissait, lui qui s'opposait jadis aux pardons, à se faire, pour un moment, l'avocat de son fils.

Il ne suppliait pas. Il faisait une confession publique.

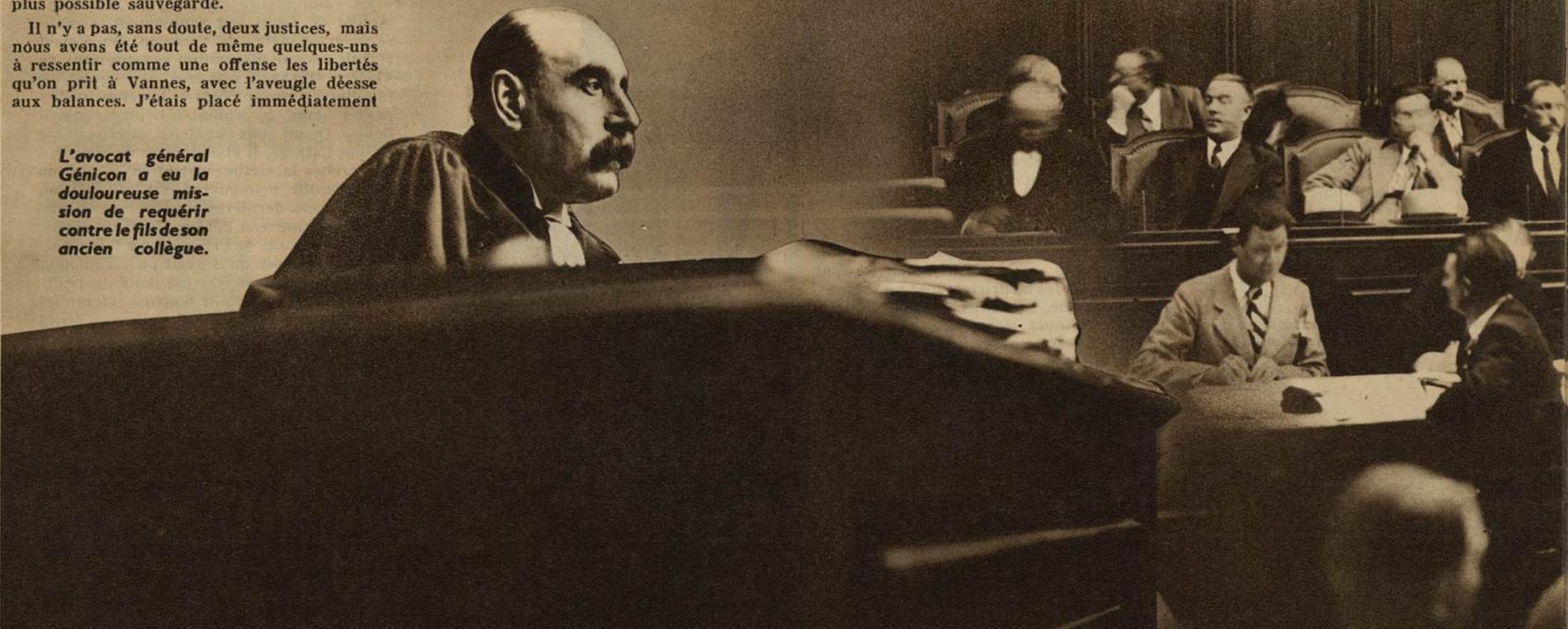
— Je demande pitié pour les miens, alors que je ne l'ai pas toujours manifestée pour les autres. Je suis venu de la retraite où se cachait ma honte.

On le questionnait.

— Votre fille ?

— Ma fille a épousé son oncle, le frère de ma femme. Il avait trente ans de plus qu'elle.

Georgette Deglave, riche ! L'oncle, riche ! L'argent, l'argent toujours ! Qu'il donnerait tout cet argent maintenant, M. Henriot, quand



L'avocat général Génicon a eu la douloureuse mission de requérir contre le fils de son ancien collègue.

# JOURNAL D'

se retournant vers son fils, il cherche un regard qui ne veut pas venir.

Mme Henriot fut émouvante. J'entends encore sa lithanie de mère crucifiée :

— Nous nous aimions trop. Nous ne voulions pas nous faire de la peine. De là est venu tout le malheur. J'aimais ma bru. Je la croyais heureuse. Je lui disais : « Mon petit cela va-t-il bien ? ». Elle répondait : « Oui, mère ! ». Elle était timide. Elle disait toujours : « Oui, mère ! ». « Non, mère ! ». Je lui souhaitais d'avoir un enfant pour le faire sauter sur mes genoux. Elle n'a jamais répondu. Pitié. J'ai peut-être mal élevé mon enfant. Je n'ai jamais cru que cela retomberait sur lui. Je demande pardon !..

Et, tremblante, cassée, vieillie :

— Toi, mon chéri, je te demande pardon de t'avoir mis au monde.

Les juges avaient la gorge serrée, des larmes. Mais Henriot ? Seul, Joséphine Kerdelec, la vieille nourrice, eut le pouvoir de le faire pleurer.



Chaque soir, quand j'en avais fini avec les scènes douloureuses, énervantes, j'entendais un personnage absent — et pour cause — des assises, je lisais les confidences d'une vie qui fut terrible et bien courte. J'apprenais la tristesse et les joies que Georgette Deglave confia au papier à partir du jour où elle connut Michel Henriot.

Le voici daté, ce document rare. 11 octobre 1933, c'était le lendemain des noces de Georgette Deglave. 6 mars 1934, c'est la veille de sa mort.

Quel impitoyable réquisitoire que ces confidences pathétiques !

Paris, 11 octobre 1933. — Voyage de noces. Hier, je suis arrivée à Paris. J'ai eu bien chaud dans le train. Nous avons pris un taxi. J'y ai attrapé mal au cœur. Nous sommes allés dîner au restaurant ; nous sommes allés coucher dans un hôtel. Nous avons mis nos souliers à la porte et le lendemain ils étaient cirés. Michel a téléphoné pour le petit déjeuner. Nous l'avons pris au lit. Nous nous sommes levés vers 10 heures. Nous avons fait notre toilette. Quand irons-nous à Kerlevert, la propriété de M. Henriot, où je dois recevoir des oies ?

Paris, 13 octobre 1933. — Mon petit mari a voulu de soûler. Ça lui a coûté bien cher. Cent francs. Il me donnait à boire du vin doux et sucré et il me disait qu'il n'y avait aucun danger à le boire, mais je ne l'ai cru qu'à moitié. Après avoir bu un verre, j'ai commencé à ne plus voir clair. J'ai bu. Nous sommes rentrés à l'hôtel. Nous nous sommes couchés. Alors Mi-

chel était content. Il m'a payé un appareil photographique. Ça valait mieux.

Lorient, 16 octobre. — Il y a maintenant six jours que nous sommes mariés. Michel est rudement embêtant. Il m'embrasse constamment parce qu'il sait que je n'aime pas ça. En plus, il me lèche. Mais ce qu'il sait que j'aimerais, il ne le fait pas. Je ne tiens pas tant que ça à ce que nous allions au Loch, parce qu'il m'a dit que là je pourrais pleurer, crier, appeler tant que je voudrais, il n'y aura personne pour m'entendre. Il est méchant. Hier, au Mans, il m'a fait tomber au bas de mon lit, en plein sur les pavés. Il m'avait lèché. Il m'a mouillé les cheveux. Il m'a dit que le jour où il verrait un homme m'embrasser, il prendrait un fouet à chien et me rosserait jusqu'au sang en me tenant par les cheveux. Il a ouvert ma valise en faisant sauter les clefs des serrures.

Fort du Loch, 19 octobre. — Neuf jours de mariage. Nous voici installés. Ce soir, Michel m'a battue. C'est la première fois depuis que nous couchons au Fort. Il m'a pincée. S'il avait pu me déchirer la peau, il l'aurait fait. Il regrette de ne pas avoir de fouet ; un de ces jours, il m'enfermera dans la poudrière. Il me laissera trois jours au pain sec et à l'eau. Qu'il était en colère ! Il grondait de rage. Il m'avait pris aux épaules. Il avait pris une épingle et me piquait. J'avais formé le projet de me cacher le soir, mais j'ai eu peur qu'il me trouve et qu'il me tue... Mes beaux-parents sont arrivés. Ils sont très gentils pour moi. J'ai froid.

21 octobre. — Michel m'a donné le choix entre une chose dont je ne me souviens plus, et son fusil qui, je me demande pourquoi, était là où il n'est jamais habituellement. Mais, il ne m'a tout de même pas tuée.

24 octobre. — Je vis le présent. Je n'ose pas revoir le passé. J'ai peur de l'avenir. Nez-de-rose, mon chat, un gentil petit minet, ronronne près de moi. Il attrapé mon porteplume et le mord. Je le bats. Michel le gronde. « Georgette t'a battu, mais si tu recommences c'est moi qui te corrigerai. Et je tape fort, tu sais. Tu n'as qu'à le demander à ta maîtresse. » Il m'a tiré les cheveux, il m'a pincée, il m'a jetté de l'eau dans le dos. Je lui réponds par des fessées et par des coups. Je lui reproche de me battre. « Qui aime bien, châtie bien », m'a-t-il répondu.

28 octobre. — Je suis malade, mais j'ai peur des médecins. Michel est allé voir ses renards. Il a tué deux goélands. Le vent fait rage. J'ai froid. Il faudrait peut-être que j'aime Michel, mais je ne sais pas aimer...

29 octobre. — Michel m'appelle, en se moquant de moi : « Sainte Georgette, femme mariée et martyre. » Il m'a dit : « Ah ! les femmes ! et dire que j'ai été assez bête pour en prendre une. J'aurais mieux aimé une maîtresse. Le jour où j'en aurais eu assez, je l'aurais mise à la porte. »

Premier novembre. — Michel a trouvé une lettre que j'écrivais à ma sœur. J'ai eu peur.

Je me suis cachée. J'ai sauté un mur ; je me suis blottie au fond d'une grotte. Il m'a fait revenir. Il m'a jeté par terre ; il m'a écrasé des coquilles sur la figure et m'a jeté du sable ; il m'en a enfoncé dans la bouche.

2 novembre. — Michel m'a dit : « Je ne suis pas aussi méchant que tu le penses. As-tu peur que je te donne un coup de fusil ? » Il a ajouté : « En te prenant par la douceur, on ne fait rien de toi. Quand tu es méchante, il faut le battre. Le jour où tu reçois une rossée, tu deviens tout de suite gentille », alors, je suis devenue gentille. Le soir, Michel me piquait avec les poils de sa barbe. Il les frottait sur ma figure, pour m'écorcher. Il me tordait. Pour que je ne bouge pas, il me tenait avec ses dents. Quand il le veut, il a une force de cheval.

3 novembre. — Mes parents m'ont écrit que je dois écouter les conseils de Michel et les pratiquer.

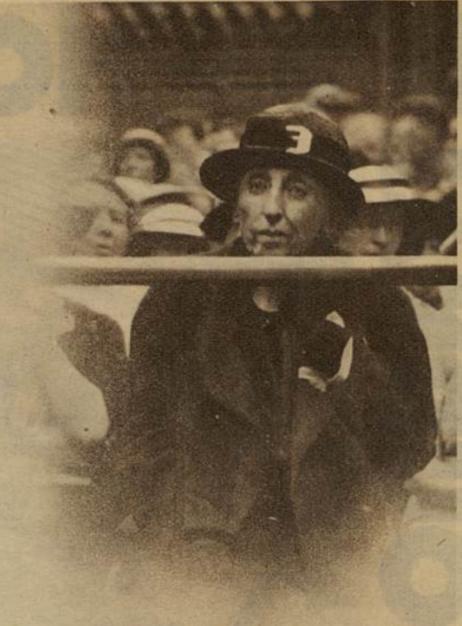
9 novembre. — Michel a voulu acheter un revolver. J'ai dit qu'il ne fallait pas. « Pourquoi, m'a-t-il questionnée. — Parce que tu me me tueras après. » Il m'a dit qu'il n'en achèterait pas. Cependant, il a acquis un revolver. Il m'a dit que s'il voulait me tuer, son fusil ferait du meilleur travail. J'ai pleuré. « Tu es folle », murmura-t-il. C'est bête de tuer. Et je ne voudrais pas aller en prison. Je trouverais bien un autre moyen de me débarrasser de toi ! » Michel a tiré huit balles sur un arbre. J'ai peur du revolver. Je l'emporte à la messe avec moi.

11 novembre. — Je n'ai plus le droit d'écrire, si je ne rends à Michel le revolver que j'ai caché. Il est venu au Loch deux curés, deux bonnes sœurs et deux gendarmes. Michel était furieux. Il n'aime pas ces gens-là. Il m'a couchée par terre. Il m'a enlevé mes souliers, mes bas, ma jupe et s'est sauvé avec. J'ai été obligée de revenir au Fort à pied et nue. Michel m'a rattrapée. Il m'a renversée sur des chardons. N'est-ce pas fou de me mettre nue comme cela dehors, à cinq heures et demie ?

15 et 16 novembre. — Nous cherchons avec l'aide d'un sourcier, un trésor dans la falaise. Mon sansonnet est mort. Je voudrais écrire des chansons mais Michel ne sait chanter que des saletés sur les curés. Il ne croit pas à l'enfer.

17 novembre. — Mme Henriot, la mère de Michel lui a reproché d'être méchant avec moi. Elle lui a demandé d'être gentil, lui disant que j'étais faite sur mesure. Je ne peux plus me tenir debout. J'ai mal aux jambes. Il y a six semaines que nous sommes mariés...

1<sup>er</sup> janvier 1934. — Je ne crois plus dans les paroles de Michel. Il y a trois choses qu'il aime : son journal, son argent et ses renards. Il veut mes quatre sous. Il veut que je lui signe un tas de papiers, quand il aura à m'en faire signer et que je fasse mon testament. Mais je n'ai pas envie de mourir. « Je ne tape sans doute pas assez, me dit Michel. Je devrais prendre un bâton et une cranache. » Je peux être fière d'avoir sauvé la vie à plusieurs personnes en me mariant.



La mère de Michel Henriot vient demander pardon d'avoir mis au monde un dégénéré...

8 janvier. — Michel est en colère contre son notaire. Il n'a pas dormi. Il tapait à grands coups sur le lit. Il cherchait son revolver. Je l'ai pris avant lui. « Tu ne me tueras pas, lui ai-je dit. » Il me regardait comme s'il ne me connaissait pas. Il pleurait en réclamant son revolver, j'ai toujours le revolver...

23 janvier. — Je suis soûle. J'ai bu un verre de cidre et deux verres de vin ; un verre de café, mais la vie est belle. Pour bien rire et bien se soûler, il n'y a qu'à venir en Bretagne.

24 janvier. — Je reviens d'une fête de famille et je suis encore soûle. Michel m'a dit que j'étais une garce et une p... parce que je voulais aller coucher avec les ouvriers qui bâtissent notre maison...

1<sup>er</sup> février. — Hier, pour finir le mois, Michel m'a encore battue. Il est surprenant que je n'aie pas de bleus. Il me reprochait de me forcer à pleurer, de n'avoir pas de larmes... Comme je lui disais que je partirais, il me répondit qu'il se suiciderait après avoir tué sept ou huit curés, « car, ajoutait-il, si tu l'en vas, tu me ruines. » Il m'a demandé son revolver. Je lui ai donné et j'ai fait ma prière. J'ai tellement peur. Il a pris le revolver sur la table de nuit et s'est couché. J'ai froid.

2 février. — Michel a acheté une 201. Il voudrait que j'aie un gosse. Mais je serais rudement embêtée avec Michel quand le gosse pleurerait la nuit.

2 mars. — Michel a demandé à des messieurs des renseignements sur l'assurance-vie qu'il veut faire. Il leur demande si, en cas de suicide ou d'assassinat par tierce personne, il toucherait. Il m'a dit qu'à ma mort, il recevrait 200.000.

Hébété, perdu dans une rêverie, Michel Henriot semble être étranger à l'affreuse tragédie dont il est le héros monstrueux.

# UN MONSTRE

# JOURNAL D'UN MONSTRE

JOURNAL



francs. Cela fait que, de cette façon, il ne lui restera plus qu'à me tuer en me poussant à la mer ; il ne lui resterait plus qu'à faire croire à un accident ou à un suicide. Il s'arrangera peut-être pour qu'il m'arrive un accident quand il conduira l'auto ou bien il me fera assassiner par sa maîtresse quand il en arrivera une.

10 mars. — Voici une chanson :

Un jour, travaillant aux champs, je ne pensais  
[qu'à bien faire,  
Ma mère vint m'appeler pour aller à la maison  
[me fiancer.  
Pour aller à la maison me fiancer à un bel  
[homme qui me plaisait.  
Il n'était ni ivrogne, ni fumeur, mais un cou-  
[reur de filles  
— Bonhomme, bonne femme, donnez-moi votre  
[fille, elle ne sera pas malheureuse chez moi,  
Elle n'ira pas aux champs travailler, elle res-  
[tera à la maison tricoter.  
Elle restera à la maison tricoter et s'il le faut  
[bercer.  
Moins de trois mois après, cette promesse était  
[oubliée.  
C'est à coups de pieds et de griffes que Jean-  
[nette était conduite à l'écurie.  
— Ce n'est pas ce que vous m'aviez promis au  
[temps où vous me vouliez.  
— Qu'aurais-je pu vous promettre au temps où  
[je n'étais pas votre maître ?  
Mais maintenant que je suis votre maître, vous  
[marcherez là où je vous le dirai.  
Vous marcherez là où je vous le dirai, ou mon  
[sabot sous votre robe.  
L'église commence à se mouiller de larmes de  
[la nouvelle mariée.  
Par les larmes de la nouvelle mariée, et per-  
[sonne n'est là pour la consoler.  
Personne n'est là pour la consoler qu'un frère  
[prêtre qu'elle avait.  
Qu'un frère prêtre qu'elle avait. Celui-là, dit-on  
[la consolait.  
— Ma sœur, vous m'étonnez. Pourquoi pleurez-  
[vous ?

13 mars. — J'ai pleuré toute la nuit.

7 avril. — Je n'ai plus de forces. Ma figure est tellement sombre que je me demande si elle ne va pas devenir toute noire. Mes oreilles sifflent. Je ne vois plus.

28 avril. — Hier, Michel était fou. L'eau de mer lui a rendu la raison. Il a manqué d'en faire du propre ! Il m'aurait tuée, la bonne aussi. Ensuite il serait allé chercher une jeune fille qui vit dans une maison éloignée. Il l'aurait amenée ici, il l'aurait violente et tuée et se serait donné la mort.

Il paraissait plus gai que jamais, mais il avait son revolver dans sa poche. Je me suis déshabillée sans me douter de rien. Il enleva tout juste ses souliers et sa veste. Il me piqua avec mon pince-mèche, avec une épingle et des ciseaux. J'avais une crise de nerfs. Il me serra à la gorge. Il voulait m'étrangler avec une ceinture. Cela dura un moment. Il me déchira ma chemise. Je tremblais de peur et de froid. Il m'a demandé comment je préférerais mourir, si c'était par étranglement ou d'un coup de revolver. J'ai

répondu que je ne voulais pas mourir. Je lui ai pris son revolver. J'ai voulu vider le barillet. L'arme s'était enrayée. Il m'a emmenée dans une autre pièce. Il a pris sa carabine. Je me suis sauvée. J'ai pensé à partir, mais la fenêtre est trop haute.

Six jours après son mariage, six jours après avoir quitté ses parents, Georgette racontait déjà dans ses lettres son calvaire...

Un moment plus tard, il est venu me demander de lui ouvrir la porte. Il m'a dit qu'il était trempé, qu'il s'était jeté à la mer, et qu'une vague l'avait rejeté sur un rocher. Il a ajouté qu'il n'y avait plus de danger, que sa carabine était à la mer. J'ai ouvert la porte, c'est vrai qu'il était mouillé. Il m'a demandé de coucher avec lui pour le réchauffer. Michel m'a dit qu'il avait voulu se tuer parce qu'il avait acheté pour mille francs de billets à la loterie nationale et qu'il n'avait gagné que deux cents francs.

J'ai voulu quitter le Loch à une heure du matin. Je n'ai pu mettre l'auto en marche. Je suis partie à pied, mais il y avait de la boue. Je n'avais pas mes sabots, alors je suis revenue. Michel, au retour, m'a demandé pardon. Il m'a dit que je pourrais partir dans quelques jours, mais qu'il fallait attendre une visite que sa mère veut nous faire, afin qu'elle n'ait pas de peine. J'ai peur de sa carabine, bien qu'elle soit dans la mer.

27 avril. — Michel a retrouvé sa carabine. Je ne suis pas allée la chercher avec lui. Je ne veux plus l'accompagner au bord de la mer.

Je ne pars plus. Je ne pourrais plus revenir. J'ai peur de m'ennuyer. Et Michel m'a suppliée en me disant : « Tu es beaucoup trop gentille pour ta brute de mari. » Alors je reste jusqu'à la fois où je serai tuée pour de bon.

28 avril. — Michel n'est plus supportable. Il me pince. Il me mord. Il me lèche. Il me tord le nez. Il me serre les poignets à les briser. Il trouve qu'il est trop gentil pour moi. Je ne conseillerai à personne de se marier, car on ne peut pas se douter de ce que c'est qu'un homme.

29 avril. — Michel m'appelle Polisson maintenant. Il ne sait seulement pas encore comment on enlève une robe.

30 avril. — Je veux me soigner les nerfs. Michel me bat quand je ne veux pas prendre mon calmant. Je pleure, alors il me bat d'un autre côté. Il a du vice jusqu'au bout des on-

gles. Il déchire les ourlets de ses mouchoirs. Il voulait allumer la queue du chat.

1<sup>er</sup> mai. — J'appelle Michel, Polichinelle. Il a fait une bonne chasse. Il a tué une grive, un pluvier doré, un vanneau, un judelle, un canard, une bécassine et un épervier, qu'il est en train de manger. Il fait froid. Il gèle; mais le pire, c'est le vent.

2 mai. — Michel dit que je suis une sale caboche, que je ne suis pas sa femme.

3 mai. — Je me soigne parce que je suis battue. Je pleure. Michel m'a dit : « Je sais bien que si tu mourais, ça ne m'attirerait que des ennuis. » Et pourtant, si je n'étais pas mariée, je serais dans un asile de fous.

6 mai. — Michel croit que je le déteste. Il m'a dit qu'il me tuerait. Il craint que des curés ne soient venus me voir...

Et le 8 mai, à cinq heures de l'après-midi, Georgette Deglave, la petite mariée de vingt-cinq ans, était trouvée assassinée.

Comme je viens de terminer ce roman vécu, il m'est parvenu un autre document. Un document unique. La confession de Michel Henriot.

Sa confession d'avant le moment inquiétant des assises ! Je précise qu'il s'agit de trois pages manuscrites, qu'il couvrit dans sa prison d'une écriture enfantine.

Les jurés du Morbihan n'auront pas connu le grand secret de Michel Henriot. Lisez :

Ma femme s'est mariée avec moi parce qu'elle était malheureuse chez elle. Elle pensait que personne ne l'aimait. Elle avait pensé à s'enfuir, à vagabonder. Elle n'a pas osé.

On m'a trouvé trop calme après mon crime. Je suis ainsi et, en plus, j'avais pris du bromure. D'ailleurs, déjà dans ses lettres, ma femme notait mon brusque changement d'humeur, qui a toujours été à la base de tout. Dans ces moments-là, je subis un véritable doublement de la personnalité, et quand je battais ma femme, c'était par désir d'elle. Et j'assouvissais mon désir d'elle en la battant. Cette brusque détente me calmait les nerfs. Car ce n'est pas de crier, mais d'agir brutalement qui me calme. Ainsi, quand je me cognai à une porte, mon réflexe immédiat est de la bourrer de coups de pieds. Ma femme me reprochait de la piquer à coups d'épingle. J'avais une joie certaine à voir couler le sang. Il m'arrive souvent de rêver à des supplices. J'aimerais en faire (sic). Car je ne considère pas la vie humaine comme précieuse. La mienne. Il y a sept ans au moins que je pense à me suicider, mais je ne me serais pas suicidé sans commettre des viols et des meurtres.

Un reste de foi religieuse m'a empêché de le faire. Maintenant, j'ai perdu toute ma religion, tout en croyant à une surveillance de l'esprit. Je note ceci, car je sens mes facultés intellectuelles s'affaiblir. Un brouillard m'envahit le

...On m'a trouvé trop calme après mon crime... Il m'arrivait souvent de rêver à des supplices... (confession de Michel Henriot.)

cerveau et j'oublie chaque jour un peu plus. Il se peut que je sois bientôt dans un état d'amnésie complète, comme à seize ans, quand pendant des crises de mélancolie atroces, je ne me rappelais plus le soir ce que j'avais dit le matin. Il m'arrive souvent de prendre une arme avec moi et de partir, parfois pas loin. Si, par bonheur, il passe du gibier et que je puisse tirer, mon énervement se calme par le bruit de détonation et la vue de la bête agonisante. Cela m'apaise que de voir mourir. C'est une satisfaction pour moi. La souffrance des bêtes et des personnes que je déteste me fait grand plaisir; or, dans mes moments d'excitation, je haïssais ma femme...

La nuit, il m'arrive souvent de rêver et selon l'expression très juste de ma femme, si je dors, mes nerfs ne dorment pas. Je rêve à des choses atroces. J'ai la mentalité à ce moment-là d'un pirate ou d'un bandit de grands chemins, car je crains bien de ne pas être un criminel d'occasion, mais un criminel né. Je me demande où j'ai dû aller chercher ce caractère. Ma famille eut des détraqués, non pas des fous sanguinaires...

Ma femme, dans ses lettres, fait souvent allusion aux personnes qu'elle a sauvées en se mariant. Je lui avais raconté mes idées d'attentat à Lourdes, ma pensée d'enfermer une bombe dans un appareil photographique et d'aller là-bas tuer des prêtres. J'hésitais entre cela ou l'assassinat du pape, ou encore l'incendie d'un certain nombre d'églises. Et réussissant à m'enfuir, j'aurais gagné la Russie, où les Soviets m'auraient certainement donné une bonne place. Car les curés ont voulu m'empêcher de me marier. Si je ne m'étais marié, je n'aurais pu monter mon élevage. Or, j'étais attiré vers la chasse et les renards avec la force d'une vocation. Quand j'ai tué ma femme, la discussion a commencé à propos d'une question sexuelle, mais mon exaspération a joué son rôle et mon désir de voir du sang. Et aussi le plaisir de tirer sur quelque chose de nouveau, plaisir énorme pour moi. Je n'ai pas pensé à l'assurance. Si j'avais tué ma femme, de sang-froid, cela aurait été mieux fait.

On avait dû déranger l'assassin, tandis qu'il écrivait ce document lucide. Les dernières phrases se lisaient mal. Il n'était pas toujours possible de le déchiffrer avec certitude. Cependant, je lus encore :

Si je n'ai pas fait de politique, c'est parce que je ne savais pas à quel parti m'adresser. J'aurais désiré adhérer à un parti de bouleversement, de violence, afin que mes instincts sanguinaires pussent s'épanouir. J'hésitais...

J'hésitais ! Ce dernier mot est ironique. C'est après son crime que Michel Henriot hésitait...

Henri DANJOU.



Voulez-vous devenir  
MILLIONNAIRE ?

LISEZ

DÉTECTIVE  
pendant vos  
VACANCES

Lire, la semaine prochaine,  
le règlement de notre passion-  
nant concours de vacances

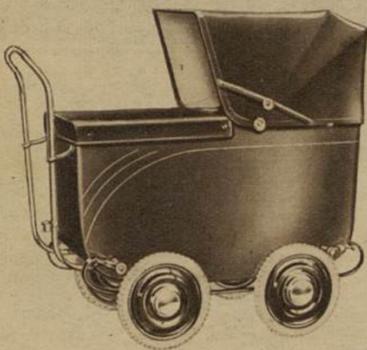
BON-NATUREL-SAIN  
BYRRI  
PARFAIT TONIQUE

A L'OCCASION DE NOTRE  
CINQUANTENAIRE NOUS  
VOUS OFFRONS 4 ARTICLES

# En réclame

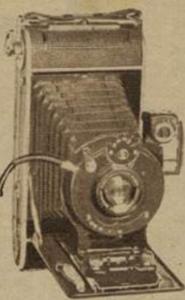
8 jours à l'essai, rien à payer d'avance

1<sup>er</sup> versement 1 mois après la livraison



LANDAU, N° 32, caisse bois galbée angles arrondis, long. 84 cm., suspension Daumont, essieux pleins, guidon nickelé, capot tonnage soigné, peinture fine en bleu foncé, havane, gris ou beige, roues 250 mm., gros pneus.  
288 francs, payables 24 francs par mois.  
Modèles depuis 120 francs.

N° 11. Appareil "REVE IDEAL" pour pellicules 6x9 entièrement métallique, beau aillage, bordé métal poli, soufflet peau, viseur iconométrique, mise au point avec l'arrêt automatique à l'infini et échelle graduée, obturateur trois vitesses et deux poses, pré-pulseur métallique, objectif anastigmat Magir Hermagis, très lumineux F. 6, 3. EXPEDITION FRANCO, Frs. 288 », payables Frs. 24 » par mois.

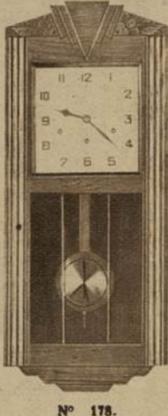


N° 11

N° 12. Même appareil que ci-dessus, mais format 6 1/2 x 11. Frs. 294 », payables Frs. 24.50 par mois.

N° 4. Appareil photo pour laques 9x12, Frs. 294 », payables Frs. 24.50 par mois.

Véritable carillon WESTMINSTER 4/4 garanti 5 ans, expéd. franco. N° 178. Haut. 70 cm., ébénisterie soignée en chêne clair ou foncé (payer la teinte non désirée), sculptures prises dans la masse. Sonnerie Westminster 4/4, 276 francs, payables 23 frs par mois.



N° 178.

Phono-Classeur et 40 morceaux

Notre appareil portatif à aiguilles REVE IDEAL, N° 15, d'une sonorité parfaite dim. 42x32x17 cm. est d'une présentation irréprochable recouvert simili galuchat, le moteur à vis sans fin, et manivelle inclinée est absolument silencieux et son couvercle spécial peut contenir 20 disques de 25 cm. L'appareil seul, 276 frs, payables 23 frs par mois. Nous fournissons également une série de 40 morceaux à aiguilles, IDEAL de 25 cm. (20 chants 20 orchestres) choisis parmi ceux qui nous sont le plus demandés. 200 frs, payables 16 frs par mois, (24 frs 1<sup>er</sup> versement. Nous recommandons notre combinaison envoyée 8 jours à l'essai d'un appareil et 40 morceaux au prix de 476 frs. pay. 39 frs. par mois, (47 le 1<sup>er</sup> vers.) Nous fournissons les appareils et disques Pathé, Gramophone, Odéon, etc.



FR. 476 » payables 39 francs par mois

## DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE N° 46

BULLETIN DE COMMANDE D. 9

Je prie la Maison GIRARD & BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer les marchandises ci-après désignées :  
..... au prix de fr. .... payables ..... fr. après réception, et ..... fr. que je verserai chaque mois à la poste (C. Chèq. post. n° 979 Paris), jusqu'à complet paiement. Fait à ..... le ..... 1935.  
Nom et prénoms .....  
Profession ou qualité .....  
Domicile .....  
Département .....  
Signature : .....

# Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2<sup>e</sup>)

## DES AMEUBLEMENTS DE GRAND LUXE à des prix extraordinaires!

... grâce à un personnel d'élite et un outillage ULTRA-MODERNE



Tout acheteur participe à la GRANDE LOTERIE au profit du Sanatorium de Puylaün, groupant 3 ENSEMBLES de LOTS CONSIDÉRABLES.  
Hâtez-vous, plus que quelques jours pour gagner une fortune - Tirage le 19 Juillet

# GALERIES BARBÈS

55, B<sup>is</sup> Barbès-PARIS (18<sup>e</sup>)

(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au n° 55)  
Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ LE HAVRE 19, Rue du Chillon  
LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand  
NANTES 27, Rue du Calvaire ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

Palissandre des Indes verni ou ronce de noyer verni. N° 8153 du catalogue. Studio moderne formant salon-chambre à coucher : 1 cosy-divan d'angle, à niches, retour formant table de chevet, avec literie complète sur socle, recouvert velours moderne; 1 armoire bahut, 2 portes dont une galbée, 1 niche; 1 table-quéridon assortie; 1 fauteuil bois apparent et 2 chaises assorties, recouvertes velours moderne. L'ensemble sacrifié à

5.450 fr.

**BON GRATUIT**  
A découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir : 1<sup>o</sup> - l'Album général d'Ameublement, 2<sup>o</sup> - l'Album de literie, divans, studios et mobiliers sacrifiés - Rayer la mention inutile. 276

## Madame

### Vous désirez être Mère ?

Alors, utilisez le Périodique, appareil qui donne automatiquement sans erreur votre période de Fécondité. Vous concevrez avec les meilleures chances de santé, à votre heure.

### La Maternité vous est-elle défendue ?

pour des raisons graves : état de santé, difficultés pécuniaires, etc... Utilisez le Périodique qui vous indiquera les périodes de stérilité.

Moyen naturel irréprochable au point de vue légal et religieux.

Cette méthode scientifique et médicale est exposée dans la remarquable brochure du docteur Trochu de la Faculté de Médecine de Paris : **Maternité et stérilité conscientes.**



### Le Calendrier Physiologique Perpétuel "LE PÉRIODIQUE"

breveté, diplômé section médicale salon des Inventions 1934, est le seul appareil qui renseigne exactement la femme sur sa santé et sa vie intime.

Le Périodique se règle pour chaque femme. Avec les périodes de Fécondité et de Stérilité, le Périodique donne également les dates de retour normal de la Menstruation et de l'accouchement s'il y a lieu.

Recommandé par le Corps Médical, le Périodique est en vente au prix de 15 francs. Si votre pharmacien n'en a pas, envoi franco de l'appareil, avec mode d'emploi, contre mandat de 16 fr. 50 adressé à Mme M. Grenier, 17, rue du Château-d'Eau, Paris (X<sup>e</sup>).

Pour recevoir ensemble franco le Périodique et la brochure du Dr Trochu, envoyer mandat de 23 fr.

Les envois contre remboursement seront majorés de 2 francs pour frais.

"LE PÉRIODIQUE" est le baromètre de la santé féminine

## CECI INTERESSE IL VOIT ?

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,  
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE



### IL PRÉVOIT

pour vos ennuis, pour vos peines,  
pour toutes difficultés.

Consultez le PROFESSEUR DJEMARO

Chevalier de l'Ordre Universel du Mérite Humain  
Doyen des Astrologues de France

Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce au précieux secours de l'Astrologie. Gratuitement, le professeur DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future. Doué d'une double vue surprenante, il vous fera connaître vos amis, vos ennemis, votre destinée, il deviendra votre guide, vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, amours, mariages, etc. Grâce à lui, et au merveilleux talisman qu'il vous offrira gratuitement, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Plusieurs milliers d'attestations avec enveloppe d'origine sont exposées dans ses bureaux où le meilleur accueil vous est réservé.

Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète votre horoscope gratuit, donnez : DATE DE NAISSANCE, ADRESSE, NOM, PRÉNOMS (si vous êtes Madame, ajoutez nom de demoiselle), et, si vous voulez, joignez 2 francs en timbres-poste pour frais d'écritures. (Etranger 4 francs).

PROFESSEUR DJEMARO, Service V. B. 29, rue de l'Industrie, Colombes (Seine).

### LIVRES NEUFS Romans policiers et autres

Valeur 15 fr. Soldés 2 fr. Liste sur demande  
Fontenault, 9, rue Lebasclé, Poitiers

### M<sup>me</sup> G. DIRIS Chiromancienne

Vous conseillera dans vos affaires et votre vie privée. Grâce à sa clairvoyance, vous aurez fortune, bonheur, succès. Tous les jours : 78, rue de Rome, 3<sup>e</sup> gauche.

### CONCOURS 1935

Secrétaire près les Commissariats de  
**POLICE à PARIS**  
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>.

### M<sup>me</sup> PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie et de Manuscrite qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr.

SECRET EGYPTIEN INFALLIBLE

14, rue de Turin, 14, Paris. « M<sup>o</sup> Liège ou Europe ».

### Pour la Publicité de DÉTECTIVE :

Mme H. DELLONG  
35, Rue Madame  
Litré 26-67

## Une PROBABILITÉ NON Une CERTITUDE grâce à la science graphologique

Pour un ESSAI qui vous convaincra, envoyez au

Professeur O. ROYNAM  
30, rue Washington

quelques lignes écrites par la personne dont vous désirez connaître le caractère d'une façon indiscutable.

Pour frais de poste j. 2 fr. 50

# DETECTIVE

## LA CONFESSION DE MALOU GÉRIN, L'ENSORCELEUSE

Pages 2 et 3, les dernières lettres que Malou écrit  
vit la veille du procès et le lendemain du verdict...

